

Les Cahiers des Dix



La Queste des aïeux

Armand Yon, D. PH., L.ÉS L.

Numéro 32, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079680ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1079680ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Yon, A. (1967). La Queste des aïeux. *Les Cahiers des Dix*, (32), 181–222.
<https://doi.org/10.7202/1079680ar>

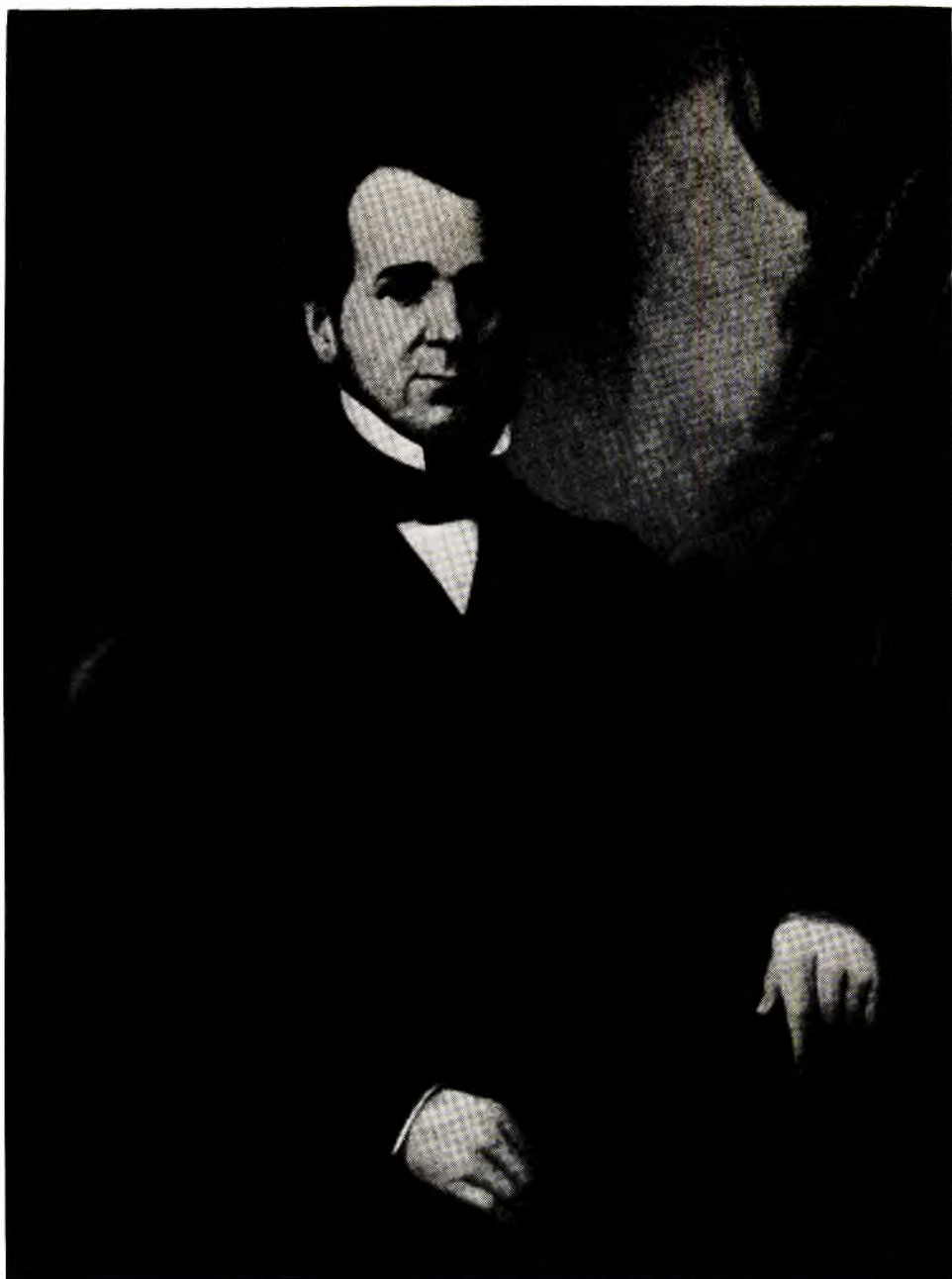


Tableau de Créan

Photo Armour Landry

JOSEPH BELLE, N.P. (1808-1869)

La Queste des aïeux

Par ARMAND YON, D.Ph., L.ès L.

Le présent essai pourrait porter en sous-titre: *Comment on établit sa généalogie*... Il ne s'agit pas, pour l'auteur, de donner un tableau ou « arbre » généalogique de sa famille, ce qui ne serait guère pertinent dans un *Cahier des Dix*, — mais plutôt de raconter par quels procédés, par quelles « péripéties, » ledit auteur a dû passer pour remonter son ascendance maternelle au-delà de l'ancêtre, venu de France au milieu du XVIII^e siècle.¹

Celui-ci se nommait Jean-Denis Belle ou Bel. Ses descendants canadiens portent aujourd'hui les noms de Belle, Belle dit LaGrenade ou LaGrenade tout court.

Naturellement, il sera surtout question dans ces pages du vénérable ancêtre, de ses origines, de son milieu, de ses campagnes — car il était militaire — et finalement de sa paisible existence de cultivateur. Mais, en passant, je ne résisterai pas au plaisir de signaler quelques figures qui ont marqué, du moins dans ma propre lignée, par leur pittoresque ou leur valeur.

Et déjà, hélas ! le lecteur aura noté l'apparition du « je » détestable. Comment l'éviter, dans une étude largement autobiographique ? On ne pouvait employer le pluriel dit de « majesté » (que les papes eux-mêmes semblent délaissé) ni écrire « nous » lorsqu'il s'agit de faits purement individuels, sous peine de tomber dans le même excès que ce moineillon facétieux dont nous parle Huysmans, et qui disait d'un maladroit lui ayant écrasé le pied: « Je crois qu'on a marché sur *notre* pied ! »

1. Je n'eus pas à m'occuper de mon ascendance paternelle, puisque les YON du Canada descendent tous de Jean Guyon, natif de Mortagne au Perche et sur qui il existe toute une littérature, en particulier le beau livre du professeur Louis Guyon (Montréal, 1927). C'est en 1774 que, malheureusement, le nom de l'ancêtre fut ainsi décapité.

I. LES DONNÉES DU PROBLÈME

Un Français de mes amis qui connaît bien le Canada et ne manque pas d'humour, me disait récemment: « Vous autres Canadiens, quand vous êtes « arrivés, » votre premier soin est de jeter à terre la maison paternelle pour la reconstruire dans le goût du jour; puis vous changez votre tacot contre une Cadillac, enfin vous faites un grand voyage en Europe et tâchez d'y découvrir la trace de vos ancêtres. »

C'est peut-être le cas de certains. . . En ce qui me concerne, je n'ai pas attendu d'être « arrivé » pour me préoccuper des origines de ma famille. Plus heureux en cela que la plupart de nos Canadiens d'ascendance terrienne, qui n'ont à leur disposition que les archives paroissiales, je tenais de mes ancêtres quelques documents, qui constituaient les premières données d'un problème dont je devais chercher la solution en Europe.

Au fait, quelles étaient ces données de « base » dont je devais partir ? Dira-t-on qu'elles posaient le légendaire problème de « étant connues la longueur du navire et la hauteur des mâts, trouver l'âge du capitaine » ? Pas tout à fait, cependant. L'ancêtre était mort à Sainte-Anne-des-Plaines en 1809. Son acte de sépulture ne signale la présence d'aucun Belle aux funérailles, ce qui permet d'inférer que ses enfants étaient déjà établis à Montréal; mais, une quinzaine d'années plus tard, quelqu'un de la famille voulut recueillir pieusement les plus anciens souvenirs de l'ex-grenadier, et s'adressa alors à une ou plusieurs personnes parmi ses intimes. Il en résulta un document précieux dont l'encre a jauni et qui porte le titre de *Memorandum*. . . En voici le texte:

Mr Jean Denis Bel, fils de Jean-Baptiste Bel et de dame Pelletier² né à Salins vers l'an 1733, dans le village de Saint-Pierre ou Saint-Michel³ parti dudit lieu de Salins à l'âge de 19 ans avec Léonard Pelletier son cousin germain et engagé volon-

2. C'est une erreur: le nom de famille était Moyne, et les prénoms Claude-Antoinette; une de ses soeurs avait épousé un Pelletier.

3. Ici, le *Memorandum* comporte un renvoi avec la note suivante: « la personne dont je tiens ces renseignements ne se rappelait plus du nom du village mais seulement que c'était un de ces deux noms (sic) et que la maison où demeurait la veuve Bel était de pierre et couverte en ardoises ou pierres, qui était la seule de la sorte qu'il y avait dans ce village ».

tairement dans le régiment des Languedocs du service duquel il a été déchargé à Québec, dans la province du Bas-Canada, dans l'Amérique septentrionale lors de la Conquête du Canada par les Anglais en 1759, après y avoir servi sept années consécutives; marié à Rivière-du-Loup, dans le district des trois Rivières⁴ dans ladite Province du Canada avec Dame Marie Chrétien en la dite année 1759⁵...

Ce *Memorandum* porte en note (de la même écriture):

N.B. Lorsque Jean-Denis Bel parti (*sic*) de Salin (*sic*) sa mère était alors veuve depuis environ une douzaine d'année et avait deux soeurs dont une nommée Charlotte était mariée à un nommé Mr Billot, frère du curé dudit village, et un frère mort fou.

On se demandera qui est l'auteur de cet important *Memorandum*. Il est établi sur une double feuille de papier légal qui porte en filigrane la date de 1822. Au verso se trouve un embryon de généalogie qui ne va pas au-delà de 1825, ce qui permet de conclure qu'il fut rédigé vers cette dernière date. Or, depuis 1808, Jean-Denis comptait un petit-fils qui allait illustrer plus tard le nom de Belle, en devenant l'un des grands notaires du pays. Ce Joseph Belle avait donc, en 1825, dix-sept ans déjà, et je ne doute pas que, curieux des origines de sa famille, il ait voulu recueillir ces détails et les consigner en bonne et due forme. Certes, l'orthographe et le style ne sont pas parfaits, mais l'instruction était alors peu répandue chez nous, et, d'ailleurs, nos adolescents d'aujourd'hui sauraient-ils, avec leurs stylos à bille, faire beaucoup mieux ?

Mes premières années d'études et d'enseignement en Europe ne me laissèrent pas le loisir de me rendre dans le Jura français, berceau de nos Belle.⁶ C'est seulement au cours de l'été de 1951 que, en route vers la Suisse et l'Autriche, je découvris les repères qui devaient me conduire, après bien des démarches, tant en France

4. Il s'agit de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue, devenue Louiseville.

5. Le mariage eut lieu en 1761, comme l'attestent les registres de cette paroisse.

6. Je dis nos, car il est bien évident qu'un « sobriquet évoquant directement une particularité physique », comme la belle apparence, doit se rencontrer dans toutes les provinces. Le peintre français Alexis-Simon Belle était parisien. Les provinces du Nord et de l'Ouest ajoutaient volontiers l'article. C'est ainsi que nous avons des descendants de Normands qui s'appellent Lebel, Lebeau, etc. (Cf. Dauzat, Albert, *Les Noms de famille en France*, Payot, Paris, 1949).

qu'au Canada, à la solution définitive du problème. Il importe maintenant de faire connaître mes diverses « pérégrinations généalogiques. »

II. PREMIÈRES RECHERCHES

C'est donc à 1951 que remonte mon premier contact avec le Jura. Je savais déjà que ce département, qui embrasse, avec le Doubs, tout le territoire de l'ancienne Franche-Comté (sauf le Bugey et la Bresse), gardait encore quelques vestiges de la lointaine domination espagnole. Aussi ne fus-je pas surpris d'apercevoir de-ci de-là des maisons d'une propreté très relative, qui auraient pu se trouver tout aussi bien au pays de Don Quichotte, avec leurs galeries de bois surplombant une cour intérieure, et souvent, devant les portes, le piédestal naturel où Chantecler se plaît à proclamer le lever du jour. Par ailleurs, pays de montagnes et de cours d'eau torrentueux, éminemment pittoresque et cher aux touristes.

Tout naturellement, je me dirigeai d'abord vers Salins, — ou plus exactement Salins-*les-Bains*, ainsi nommé à cause de ses eaux, exploitées de temps immémorial, soit pour la production du sel soit dans des buts thérapeutiques. Et je m'engageai dans cette longue rue de la République (ex-avenue de l'Impératrice), qui serpente entre deux hauteurs, bornée à l'horizon par l'imposant mont Poupet. A droite en venant de Pontarlier, les maisons sont modernes, ayant été reconstruites après le terrible incendie de 1825, qui dura trois jours et détruisit tout ce côté de la voie. Par contre, sur la gauche s'élèvent encore des édifices intéressants: l'hôpital, les anciennes salines, l'établissement thermal avec son hôtel, le casino et surtout l'hôtel-de-ville de style Louis XV, datant de 1739. Avec sa jolie chapelle Notre-Dame-Libératrice, que coiffe un lanternon, ce monument, alors flambant neuf, dut faire l'admiration de notre ancêtre.

L'hôtel dit du « Bon Sauvage » me sembla tout indiqué pour héberger un Canadien: confort modeste, mais table exquise. Ce fut pour moi l'occasion de déguster, parmi les spécialités du pays, ses volailles à la crème, ses ramequins et autres plats au fromage, le tout arrosé de vin d'Arbois.

Le lendemain, je visitai sommairement la ville, ses vieilles salines que ses odeurs annoncent de loin, ses deux principales églises, dédiées l'une à saint Maurice, l'autre à saint Anatoile (ou Anatole), ermite du IV^e siècle, patron de Salins, et tout particulièrement vénéré dans la région.

Les inventaires d'archives m'avaient déjà appris que celles de Salins ne pouvaient m'être d'une réelle utilité. D'ailleurs, l'ancêtre n'avait-il pas parlé plutôt d'une paroisse hors de la ville, placée sous le vocable de saint Michel ou de saint Pierre? Or, me dit-on, on pouvait compter vingt-sept paroisses autour de Salins! On mit bien à ma disposition les registres de six de ces paroisses: quelques Belle et Bel y figuraient, mais point de Jean-Denis.

A tout hasard, j'empruntai une route secondaire, la D.9, et soudain ce fut la révélation: devant moi, sur une hauteur, se dressait une petite église sans caractère, mais sommée d'un grand saint Michel étendant ses ailes protectrices! Et la localité se nommait Marnoz, nom que j'avais trouvé tracé au crayon en marge du Memorandum ⁷.

J'étais donc enfin au berceau des miens! Le curé, personnage de haute taille et d'aspect sévère, se tenait justement sous le porche. Voyant sortir de ma voiture ce clergyman, il me prit sans doute pour un Américain, et me dit péremptoirement: « Ici, rien d'intéressant pour les touristes! » Mais, dans mon cas, comme il se trompait, le cher homme! Je venais d'apercevoir le vieux cimetière, et tout dans ce lieu modeste devait m'intéresser et m'émouvoir au plus haut point.

Ma satisfaction fut à son comble lorsque, entré dans l'église, je découvris au milieu du chœur la pierre tombale du curé Billot. Le prêtre était mort tout jeune, en 1758, alors que son parent par alliance faisait ses premières armes au Canada.

Je pouvais désormais continuer tranquillement mon voyage vers la Suisse, le Liechtenstein et l'Autriche, et passer quelques semaines au camp de vacances des Petits Chanteurs de Vienne: j'étais sur la bonne piste, quitte à venir compléter mon enquête un peu plus tard, — l'été suivant, pensai-je.

7. Comme j'aurai l'occasion de le dire plus loin, un membre de la famille avait visité jadis ces parages.

Mais le sort en avait décidé autrement. De 1952 à 1954, je dus séjourner au Canada, rappelé par l'état de santé de ma mère -- Denise Belle -- qui devait d'ailleurs décéder en janvier 1953.



Cet automne de 1953 fut particulièrement doux et beau. Même en octobre avancé, les feuilles étaient restées aux arbres, colorées des teintes les plus fantastiques. La température demeurerait celle d'un retour de printemps. Je décidai alors de poursuivre au Canada même mes recherches d'ordre généalogique et, au volant de ma Chevrolet, je visitai plusieurs paroisses où des Belle m'étaient signalés.

Il fallait évidemment commencer par Louiseville, puisque c'est là que, d'après nos traditions familiales, Jean-Denis s'était marié et avait fait souche. Bien accueilli de feu Mgr Bonin, je pus à loisir compulser les registres paroissiaux, en bon état de conservation, mais pas toujours parfaitement tenus par les curés d'alors, en particulier les frères Petrimoult, l'un prêtre des Missions étrangères et curé du lieu, l'autre jeune récollet agissant comme vicaire. Je pus ainsi voir croître année par année la première famille Belle du Canada. Jean-Denis y épousa Marie Chrétien en 1761 et ils vécurent vingt-huit ans dans cette paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue, où leur naquirent une dizaine d'enfants dont plusieurs, il est vrai, devaient mourir en bas âge. Ainsi, le tout premier, prénommé Jean-Baptiste, baptisé le 20 juillet, sera inhumé dès le 27 août suivant.

La dernière mention de la famille, dans les registres de Louiseville, se situe le 4 novembre 1783, alors qu'est baptisé un fils prénommé Joseph, benjamin du fécond ménage Belle-Chrétien.

Cinq ans plus tard, en 1788, la famille Belle quittera cette paroisse pour aller s'établir assez loin, à Sainte-Anne-des-Plaines, dans ce qui est aujourd'hui le comté de Terrebonne. Je dirai en temps et lieu la raison de ce déménagement.

Je m'en fus donc compulser à leur tour les registres de Sainte-Anne. J'y retrouvai Jean-Denis dès 1789 et pus suivre la lignée jusqu'à la mort de l'ancêtre, en 1809, après quoi il semble que la

famille ait quitté définitivement les lieux. C'est là que je rencontrai pour la première fois le « dit LaGrenade », qu'arborèrent certains descendants du chef de famille. Justement, un des vicaires, natif de Saint-Esprit, me dit que, dans sa paroisse natale, il ne connaissait pas de Belle, mais de nombreux LaGrenade.

J'aiguillai mes nouvelles recherches de ce côté, et découvris en effet à Saint-Esprit, comme d'ailleurs à Saint-Roch-l'Achigan et à Saint-Lin, de très nombreux Belle qui se paraient de cet *alias*, absolument ignoré de notre lignée. Un certain Thomas LaGrenade passait même pour un peu « sorcier » ! Tous, bien entendu, descendaient de Jean-Denis.

L'été précédent, revenant d'un voyage en Gaspésie, j'avais été frappé, à la Rivière-du-Loup (en bas) de lire sur des affiches et des devantures de magasins ce nom obsédant de Belle. Y aurait-il donc, là aussi, une nichée de Belle ? J'eus la bonne fortune de rencontrer un notable de la ville, M. Armand Belle, aujourd'hui décédé. Il croyait ses grands-parents originaires de la région de Saint-Jean de Québec, plus précisément de Napierville. Je fus reçu chez lui comme une vieille connaissance, — j'ose dire comme un parent ! — et invité au Manoir dont il était le directeur. Je pus ainsi rencontrer plusieurs membres de sa famille, et tous se dirent intéressés par mes travaux.

Une enquête s'imposait dès lors à Napierville, dont la paroisse, fondée en 1823, est dédiée à saint Cyprien. Dès cette première année 1823 apparaissait le baptême d'un Joseph, mais le nom de famille était écrit *Bell* ! D'autres surprises m'attendaient : avec le temps, les orthographes les plus fantaisistes se rencontraient, celle de *Bayle* étant la plus fréquente. J'en conclus que ces familles n'étaient pas très sûres de leur patronyme. Je ne poussai pas mes investigations au-delà de 1835, alors que disparaissait un malheureux « Joseph Bayle, menuisier, tombé du clocher. »

Pour plus ample informé, je décidai de consulter mon ami Jean-Jacques Lefebvre, archiviste du palais de Justice. Sa réponse, qui ne tarda pas, me démontra que ces familles descendaient d'un couple marié en 1759 à Saint-Roch-des-Aulnaies : Joseph Lebel (peut-être un ex-soldat) et Françoise Lizotte, dont les quatre fils

étaient allés s'établir et se marier, entre 1788 et 1802, à Saint-Philippe de La Prairie. C'est donc eux qui avaient fait souche dans cette région et force me fut d'avouer à mes nouveaux amis de Rivière-du-Loup qu'ils avaient plus droit au nom de Lebel qu'à celui de Belle!

Ces divers renseignements glanés en France et dans plusieurs paroisses canadiennes, s'ils ne m'avaient pas encore permis de remonter au-delà de Jean-Denis, constituaient néanmoins un dossier considérable. Aussi, je me crus suffisamment documenté pour répondre à une invitation de la Société généalogique canadienne-française, en donnant devant ses membres, quelques mois avant de me rembarquer, une causerie sur « L'unique famille Belle au Canada »⁸.

III. AUX SOURCES

Je rentrai en France résolu à vider la question, en retrouvant coûte que coûte l'acte de naissance de Jean-Denis; mais c'est seulement pendant l'été de 1958 que je pus retourner au Jura. Cette fois les circonstances devaient me servir admirablement.

Des études préalables m'avaient naturellement préparé à aborder les archives départementales et communales de l'Etat français. Dans ma bibliothèque, j'avais les deux petits ouvrages de Meurgey de Tupigny et de Fleury et Henry⁹, et je devais quelques bonnes suggestions à l'obligeance de M. Henri Martin, professeur au Collège de Salins. Mais je n'ignorais pas les dispositions méfiantes des archivistes envers les généalogistes professionnels et amateurs, — gent difficile qui attend beaucoup des employés et leur fait souvent sortir de cartons poudreux, pour un maigre résultat, des monceaux de paperasses.

J'écrivis pourtant à M. G. Duhem, archiviste départemental du Jura, et il me répondit aimablement qu'à Lons-le-Saunier, il ne

8. Cette causerie eut lieu à la Bibliothèque municipale de Montréal, le 14 avril 1954, et fut présidée par Mgr Olivier Maurault, P.A., alors recteur de l'Université de Montréal.

9. Meurgey de Tupigny, Jacques, *Guilde des Recherches généalogiques* . . . Paris, Imprimerie Nationale. — Fleury, Michel & Henry, Louis, *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population* . . . Paris, Institut national d'études démographiques.

possédait les « doubles » de Salins qu'à partir de 1736. Aussi me conseillait-il de me rendre plutôt directement à Salins. Néanmoins, je voulus faire étape d'abord à Lons-le-Saunier, et j'y relevai des jalons utiles, en attendant les ultimes découvertes.

Mon prochain arrêt fut chez le maître de poste de Marnoz. Là, comme partout ailleurs, j'appréciai la cordiale bienvenue franc-comtoise. Après une coupe de cet excellent « mousseux » de Marnoz dont on m'avait souvent parlé, je demandai où se conservaient les archives de la commune. « A l'étage supérieur ! » me fut-il répondu. En effet, j'étais dans la mairie même de Marnoz. Avec l'autorisation, vite obtenue, de M. le maire, je fus conduit devant une petite armoire de bois naturel, aux portes garnies d'un treillis de fil de fer. Une vingtaine de minces registres de format in-octavo, habillés de parchemin jauni, s'alignaient sur les tablettes.

Non sans émotion, je me mis à feuilleter le volume qui embrassait les années de 1720 à 1750, et découvris sans peine tout ce que je cherchais, entre autres la date de naissance du fils, en 1735 et non 1733, et celle de la mort de son père, en 1746, « âgé d'environ quarante ans ». Une nouvelle autorisation me permit de faire photographier les pièces les plus intéressantes.

Dans son acte de sépulture, Denis Bel, père de notre Jean-Denis, était désigné comme « fermier de la Basse ». . . Qu'était la Basse ? On m'expliqua que c'était une ferme ayant appartenu — et appartenant encore — aux seigneurs d'Aiglepierre, et ainsi nommée parce qu'elle se trouve dans un vallon. Je jugeai bon de voir d'abord cette famille d'Aiglepierre, qui possédait peut-être des souvenirs. Grâce au précieux *Dictionnaire des Communes du Jura*¹⁰, je pus remonter l'histoire d'Aiglepierre (qu'on prononçait jadis « aillepierre »), jusqu'en 1493, alors que cette seigneurie était la propriété de Jean de Gilley, directeur de l'hôtel des Monnaies. Beaucoup plus tard, on rencontre un de ses descendants nommé Jean-François Pourtier. En 1745, une de ses filles, Anne-Désirée, épouse Pierre-François-Joseph Junet, capitaine des Milices de la comté de Bourgogne, qui prit le titre de « seigneur d'Aiglepierre » : c'est sans doute cette famille que connurent les Bel père et fils. Cet officier devait survivre à la Révolution et mourir en 1802.

10. Par Rousset, vers 1850.

J'allai donc visiter, à quatre milles de Salins, ce château d'Aiglepierre, aujourd'hui grande maison toute simple, édifiée, dit-on, sur des ruines romaines et qui garde quelques vestiges anciens.

Fort bien accueilli par Mme d'Aiglepierre, dont le mari était mort récemment dans un accident d'auto, je vis la chapelle qui, jusqu'en 1700, avait servi d'église à Marnoz, mais où, bien souvent par la suite, maîtres et serviteurs avaient dû se joindre en de communes prières. Le pavé semblait bien usé! et Mme d'Aiglepierre eut soin de me faire remarquer que jadis l'autel était placé sous un autre angle. Ce qui me frappa peut-être davantage, ce fut, en sortant dans la cour, le tableau naturel qui s'offrait à la vue: une vaste prairie grasse, bornée à droite par quelques vieux arbres, et, plus loin, des coteaux ondulants et en partie boisés. C'était bien là l'horizon que le jeune Jean-Denis avait dû maintes fois apercevoir. Et cela, en deux siècles, n'avait pu changer!

Ma voiture était à la porte. Mme d'Aiglepierre me donna son jeune fils Christian pour me guider jusqu'à la ferme — ou, comme on dit là-bas, la *Grange* — de la Basse: dans une légère déclivité s'allongeait un bâtiment massif fait de pierres disjointes et coiffé d'un toit en pignon dont les ardoises verdissaient. Le fermier actuel me fit voir ses deux pièces d'habitation, plutôt sombres mais ouvrant sur une campagne riante, puis la remise au monumental porche cintré, et enfin les écuries. Evidemment, le temps avait mordu sur cette solide construction, remontant à 1698; mais les Bel l'avaient connue presque à l'état de neuf.¹¹

D'après son acte de sépulture, le père de l'ancêtre était né à Le Muy, petite commune située sur une ancienne route romaine qu'on appelait encore en 1302 «chemin impérial». Le Muy ou Le Muid (en latin *Limoicum*) ne comptait en 1790 que 438 habitants. On me raconta qu'au temps des Bel les habitants y buvaient très sec, au point que l'ivrognerie était devenue un vice local; mais un curé du lieu, grâce à son zèle persévérant, en vint à bout. Il s'appelait Claude Pasteur et mourut en 1806, âgé de quatre-vingt-six ans. Les vieux registres de Le Muy (depuis 1595) furent mis à ma disposition par M. le maire, qui accueillit ce Canadien avec des

11. Il me sembla alors que le toit avait tendance à s'infléchir par le milieu. On m'a dit depuis qu'il était question de démolir le vénérable bâtiment.

marques d'amitié. J'y trouvai toute une pépinière de Bel, dont Guillaume, dit *Le Monsieur*¹². Il me sembla qu'en remontant jusqu'à 1691, je découvrais des ancêtres communs à ma famille et à celle des fameux fromagers Bel, dont j'aurai à reparler.

Avant de quitter Salins, je voulus retourner me recueillir dans la petite église de Marnoz, où les ancêtres avaient dû si souvent s'agenouiller. Je fis une photographie de la pierre tombale de l'abbé Billot, qui avait été nommé à la cure de Saint-Michel en septembre 1752, avec un vicaire appelé Jeunet. L'acte de sépulture porte que « Louis-Anatoile Billot, décédé le 5 juin 1758, fut inhumé le 6, âgé de 36 ans environ ».

Une dernière visite s'imposait: celle des Fromageries Bel, à Orgelet, distant de Lons-le-Saunier d'environ dix milles. Dans l'immense cour, les camions gigantesques arborant la tête légendaire de « la Vache qui rit, » portant aux oreilles, en guise de pendants, de petits fromages à sa propre effigie.¹³ Une cordiale réception m'attendait, de la part du directeur, M. Couillard, à qui je rappelai en passant qu'il devait avoir des parents au Canada ! On me fit visiter les locaux, et je pus suivre la préparation du fromage depuis la fonte des meules jusqu'à la mis en boîtes des portions. Entre-temps, mon hôte m'apprit que le dernier propriétaire était mort récemment, laissant à sa veuve le soin de terminer un long procès intenté à une compagnie adverse.¹⁴ Le seul survivant et héritier était un fils, prénommé Michel, grand amateur de photographie, qui voyageait en ce moment en Algérie.

Et je rentrai à Salins, au Grand-Hôtel des Bains où, cette fois, j'étais descendu. Dans ma chambre haute de plafond, je retrouvai, étalée sur une grande table, ma collection de gravures, plans, cartes, photos, brochures et notes qui allait me permettre de raconter — et de faire revivre, j'espère, — l'histoire de Jean-Denis Bel et de sa postérité.

12. Comme dit Albert Dauzat, « parfois le qualificatif remplace le patronyme ». Ainsi, les ancêtres du général français Le Gentilhomme devaient posséder un autre nom de famille.

13. On jugera de l'importance de cette industrie française par l'article que lui a accordé le *Grand Larousse encyclopédique*, II, 33.

14. Cette autre fromagerie de la région avait lancé la marque de « La Vache sérieuse ». Le procès, venu devant diverses juridictions, dura de longues années. Les plaisants l'appelaient « la guerre des vaches ». Finalement, les Bel eurent gain de cause et la vache « sérieuse » dut disparaître.

IV. JEAN-DENIS BEL: SA CARRIÈRE MILITAIRE

Ces Bel devaient être au service des seigneurs d'Aiglepierre depuis plus d'une génération. Denis, le fermier ou « granger » de la Basse, était né à Marnoz,¹⁵ le 23 novembre 1705, fils de Nicolas et de Jeanne-Antoinette Sarrazin. En 1727, il épousait Claude-Antoinette Moyne, d'une famille amie et peut-être déjà alliée à la sienne: son parrain avait été jadis Denis Moyne,¹⁶ d'Aiglepierre. Leur premier enfant fut une fille, Catherine, née à la Basse le 12 avril 1728. Elle devait mourir le 1er novembre 1737, âgée d'un peu plus de neuf ans. Puis apparaît un fils, Etienne, né le 21 janvier 1730, mais qu'on doit enterrer quatre jours plus tard. Outre notre Jean-Denis, il est fait mention d'un autre garçon, Joachim, né le 6 janvier 1738. Nous perdons vite sa trace. Peut-être mourut-il, lui aussi, assez jeune. Il ne semble pas que notre ancêtre ait jamais fait allusion à ce frère. Le 1er août 1740, une nouvelle fille, Charlotte, était née aux Bel.

Jean-Denis, qui doit désormais nous occuper, naquit le 16 mai 1735¹⁷ et fut baptisé le lendemain par l'abbé DeVerre, curé. Ses parrain et marraine furent respectivement Jean-François Sterque, de Salins, et Denise Blondel, de Marnoz.

On ne peut évidemment se représenter les personnes de Denis Bel, de sa femme, de ses enfants, — je veux dire obtenir d'eux un portrait physique. On ne possède d'eux ni peinture, ni même le moindre crayon: c'était là un luxe réservé aux grands d'alors, et eux n'étaient que des humbles. Il est plus facile de se les figurer moralement. Or, à l'opposé de leurs voisins les Bourguignons, types blonds, insouciant, francs buveurs et indifférents en matière de religion, les Francs-Comtois sont plutôt bruns, peu loquaces, réservés dans leurs gestes comme dans leurs paroles, mais en vrais mon-

15. Et non à LeMuy, comme le prétendra l'acte de sépulture. Les ancêtres étaient de ce village.

16. La mauvaise écriture de frère Petrimoult a fait lire aux copistes canadiens *Royne* au lieu de Moyne.

17. On le vieillit donc de deux ans, dans le *Memorandum*, lorsqu'on le dit « né vers 1733 ».

tagnards, durs au travail et fidèles en amitié. Ils sont en général profondément religieux,¹⁸ et le culte de la sainte Vierge fut toujours en honneur chez eux. Au XVIII^e siècle, ils la priaient, entre autres, sous le vocable de « Notre-Dame de Toutes Aides, » qui doit être de lointaine origine espagnole.

Quant à leur ténacité, elle est demeurée légendaire. Ils pourraient tous, semble-t-il, adopter la devise de l'un d'eux, le cardinal de Granvelle: *Durate!* (« cramponne-toi ») Ils aiment rappeler qu'à la guerre, si l'ennemi commande: « Comtois, rends-toi ! » l'autre répond toujours: « Nenni ! ma foi ! » Et leurs antagonistes diront volontiers: « Comtois, tête de bois ! »

Dans la partie habitée de la Basse, la vie de la petite famille Bel devait être, sinon confortable comme nous l'entendons aujourd'hui, du moins agréable et même aisée. En franchissant le seuil, on entre directement dans l'« houteau » (cuisine), avec sa haute cheminée à hotte, sa crémaillère, ses chaudrons de fer, ses marmittes. De là, on pénètre dans la chambre qui ouvre sur le jardin, derrière la maison. Cette pièce s'appelle souvent le « poêle, » parce qu'on le chauffe généralement au bois. On ne compte pas, au Jura, comme en d'autres provinces, sur la présence du bétail pour chauffer les humains ! Sur la terre battue, des nattes de paille, parfois des tapis de laine. Le mobilier: table flanquée de bancs sans dossiers, bahuts, chaises, « bois de lit, » comme on dit parfois, sont de chêne naturel foncé, poli par l'usage. Presque toujours, devant l'étable (on dit plutôt « l'écurie »), apparaît le « matras » ou tas de fumier, et les poules viennent picorer jusqu'à la porte du fermier, « aux dépens de tout essai de garniture fleurie. »¹⁹

L'été et l'automne, les travaux des champs sont assez pénibles. Les semences, les labours, les récoltes, à l'aide d'un équipement rudimentaire, tiré au besoin par des boeufs, ne laissent guère aux cultivateurs de loisirs.

Par contre, on s'amuse davantage en hiver. Encore faut-il prendre soin des bêtes et manier souvent la hache du bûcheron,

18. L'illustre savant Louis Pasteur (1822-1895) suivait toujours la procession de la Fête-Dieu, dans sa paroisse d'Arbois, voisine de Salins.

19. Cornillot, Lucie, Duhem, Gustave, & al., *Visages de la Franche-Comté*, Paris, éd. Horizons de France [1945], p. 22.

mais on peut plus aisément se fréquenter, se visiter d'une ferme à l'autre, se rendre à la ville toute proche. Les Bel ont de nombreux parents et amis à Marnoz, à Aiglepierre, à Salins... Denis possède au moins un frère, Etienne, qui a été le parrain de son premier fils, et signera son acte de décès. De son côté, Mme Bel a deux soeurs, dont l'une, Charlotte, marraine de leur petite fille, épousera le frère du curé Billot, et l'autre est déjà mariée à Anatoile Peletier (ou Pelletier). Ces Pelletier ont un fils, Léonard, d'à peu près même âge que Jean-Denis, et les deux cousins germains sont liés d'amitié. Ils sont loin, alors, de prévoir qu'un jour ils se retrouveront ensemble au Canada!

Les fêtes religieuses, les anniversaires, les mariages et les baptêmes sont l'occasion de divertissements prolongés. Les relations avec les maîtres du château sont simples, même cordiales. Cependant, contrairement à ce qui se fait ailleurs, on ne voit pas que les seigneurs d'Aiglepierre aient jamais tenu les enfants de leurs gens sur les fonts baptismaux.

Et les années se succèdent. Les jeunes grandissent, Jean-Denis atteint l'âge d'entrer à l'école, et on l'y envoie certainement, puisqu'il saura lire, signer son nom et peut-être même rédiger. Et qui sait s'il n'aspire pas à s'inscrire un jour au Collège de Salins, alors dirigé par les prêtres de l'Oratoire?

En 1746, il est depuis peu dans sa douzième année, lorsque, le 22 septembre, un grand malheur s'abat sur la famille: son père meurt, à peine âgé de quarante ans. Accident? apoplexie? ou mal qu'on a dû soigner longuement? On ne sait. Denis est enterré le lendemain dans le petit cimetière Saint-Michel, « en présence de plusieurs parents et amis, spécialement d'Etienne Bel, son frère, de Jean Moyne, vigneron du village d'Aiglepierre et d'Anatoile Pelletier ». Tous trois signeront.

La vie allait changer pour nos Bel. Il semble que les maîtres furent quelque temps avant de nommer un nouveau fermier, se contentant des bras déjà employés à la grange. Jean-Denis dut renoncer à ses études, et il continua de travailler à la Basse pour le compte des seigneurs d'Aiglepierre, car, le 26 janvier 1751, il signe comme témoin à un mariage célébré à Marnoz²⁰, et il est qualifié

20. Renseignement communiqué par M. le professeur Henri Martin.

dans l'acte de fermier à la Grange de la Basse, mais non comme son père de fermier de la Basse, ce qui est différent, mais indique que Jean-Denis habitait toujours la ferme, sans doute avec sa mère.

Il n'a pas encore quinze ans. Combien de temps restera-t-il au service des Aiglepierre? probablement jusqu'au jour où, s'étant concerté avec son cousin Léonard Pelletier, les deux jeunes gens décidèrent de s'engager dans l'armée du Roi.



La Franche-Comté, pays-frontière, était bien aguerrie depuis la paix de Nimègue qui l'avait cédée à la France, en 1678. Salins était considéré comme une de ses bonnes places-fortes.

Deux forts commandent les entrées de la ville, le fort Belin au sud, le fort Saint-André au nord. Ce dernier, dont l'enceinte s'étend sur un vaste plateau, a pris la place au XVII^e siècle d'une tour féodale élevée en 1265 par les ducs de Bourgogne. Vauban restaura la forteresse, qui garde encore de nos jours son aspect d'antan, avec, dans la cour, le soleil de Louis XIV et la fière devise: *Nec pluribus impar* . . . « L'horizon qu'on découvre de Saint-André est merveilleux: la ville de Salins-les-Bains à ses pieds, le val d'Héry et la ligne lointaine des plateaux du Jura, les côtes chalonaises, Mont-Roland, le cours du Doubs, celui de la Loue, et même, par temps clair, le mont Blanc! »²¹

Vers 1753, c'est le deuxième bataillon du régiment de Royal-Languedoc qui est en garnison à Saint-André. Le Languedoc, ou 53^e régiment, avait été tiré en 1672 du régiment catalan de Mazarin. Depuis 1748, le colonel-proprétaire en était François-Charles de Molette, marquis de Morangiès. Parmi les officiers de l'époque, on trouve mention d'un sieur Simon Joly, maître d'artillerie. On sait par ailleurs que François-Joseph Junet d'Aiglepierre était capitaine des milices de la comté de Bourgogne. C'était un personnage. Jean-Denis devait le connaître. Peut-être est-ce lui qui l'amena à s'engager et lui en facilita les démarches. Quoi qu'il en soit, c'est à l'âge de dix-neuf ans, comme il le disait au Canada, c'est-à-dire en 1753 ou 1754, qu'il s'engagea dans l'infanterie. Il reçut la prime d'usage,

21. Toubin, E., *Salins-les-Bains*, no spécial (84) du *Pays Comtois*, p. 22.

qui était de vingt livres environ, et dut être d'un grand secours à sa mère. Les engagements étaient de six ans.

Affecté au corps des grenadiers, il devint rapidement « maître d'armes, » ou instructeur. Son grade correspondait à celui de sous-officier. Les grenadiers formaient dans l'armée un corps d'élite. Ils étaient choisis parmi les meilleurs soldats de vingt à quarante ans. Depuis 1738, alors que l'armée française fut pourvue du fusil à cartouche, ils ne lançaient plus de grenades. Leur fusil était garni d'une baïonnette de dix-huit pouces. Au lieu d'épée, ils portaient un sabre d'abattis de trente-et-un pouces et, au côté droit, une pochette de cuir de vache à laquelle était fixée une hachette de sapeur. Ils étaient coiffés du bonnet d'oursin. Leur uniforme était l'habit à la française, de drap blanc tirant sur le gris, avec boutons dorés, revers et parements qui variaient de couleur (bleu de roi pour Languedoc), ainsi que des guêtres blanches.²²

On peut se demander ce qui porta Jean-Denis à s'engager. Sans doute n'aimait-il pas le métier d'agriculteur, surtout sous la dépendance d'un maître. En s'engageant, il avantageait sa mère et peut-être comptait-il faire carrière dans l'armée. Mais il serait tout à fait gratuit et fantaisiste de penser que Jean-Denis et son cousin songeaient le moins du monde à passer au Canada: c'est seulement en mer que les troupes embarquées à Brest connurent leur véritable destination. C'est ce que va nous révéler un de ses compagnons d'armes.

En effet, depuis 1935, il nous est possible de suivre pas à pas, pour ainsi dire, la carrière militaire de notre Jean-Denis, sa traversée, ses campagnes au Canada, grâce à la publication des souvenirs que nous a laissés un jeune officier de leur commun régiment.²³ Jean-Baptiste d'Aleynac était né à Saint-Pierre-ville, en Bas-Vivarais, le 29 avril 1737, c'est-à-dire deux ans après Jean-

22. Suzanne, *Histoire de l'ancienne infanterie française*. Paris, Corréard, 1853, t. IV: Languedoc, pp. 358 sq.

23. *Aventures militaires au XVIII^e siècle*, d'après les *Mémoires* de Jean-Baptiste d'Aleynac, publiés par Charles Coste, docteur ès-lettres. Bois originaux de Renée Coste. Paris, Ed. Berger-Levrault, 1935. In-4to, 136 pp. On peut s'étonner, en passant, que ce petit ouvrage n'ait pas retenu davantage l'attention des historiens. M. G. Lanctôt, entre autres, en fit une appréciation plutôt favorable (*Canadian Historical Review*, Dec., 1935.) On reprocha à M. Coste d'avoir corrigé l'orthographe et retouché

Denis Bel. Il appartenait à la petite noblesse de province, « vouée par tradition au métier des armes. » « Je désirai suivre, écrira-t-il plus tard, la trace de mes ancêtres qui ont toujours eu la valeur en partage et un attachement infini au service du Roi et de la Patrie. »²⁴

Lui aussi s'était engagé, à dix-sept ans, dans le régiment de Languedoc, dont quelques compagnies se trouvaient en garnison à Bordeaux. Son nom, ainsi que de bonnes recommandations — celle, en particulier, du comte de Lussan — lui valurent bientôt d'être nommé enseigne et, un peu avant l'embarquement, on lui remettait son brevet de lieutenant de la part de M. de Morangiès. Il allait faire toute la campagne du Canada, servir encore dans les armées du Roi jusqu'à la Révolution, se retirer en 1792 pour cause de mauvaise santé, et rédiger ses souvenirs entre cette dernière année et celle de sa mort (1796).

Nous nous laisserons désormais guider par lui... Le rendez-vous général des troupes était à Brest. Le 6 avril 1755, M. de Cremille, lieutenant des armées du Roi, les passait en revue, on complétait les cadres; le premier bataillon de Languedoc était envoyé à Niort, tandis que le deuxième se disposait à s'embarquer pour une destination inconnue, même des officiers. Ces derniers pouvaient encore renoncer et demander leur retraite, mais non pas les simples soldats: on se rappelle que l'engagement était de six ans.

Quatre compagnies de Languedoc, dont bon nombre de grenadiers, furent embarquées sur le *Lys*, commandé par M. de Lorgeril, tandis que les neuf autres, dont celles de Jean-Denis et du lieutenant d'Aleyrac, prenaient place sur l'*Actif*, vaisseau de guerre de soixante-quatre canons, commandé par le chevalier de Caumont.

En haut lieu, on avait craint des troubles et dépêché de Brest 4.000 hommes de troupe; mais rien ne se produisit et, après d'iné-

le style de l'auteur; mais il s'agissait de faire un livre vendable et, d'ailleurs, en pareil cas, ce sont surtout les faits qui comptent. Et la sincérité du lieutenant d'Aleyrac ne saurait être mise en doute.

Mon collègue des Dix, M. Raymond Douville, nous apporta naguère un témoignage identique pour La Sarre, en publiant les lettres du lieutenant G. de Méritens de Pradals (*Cahier des Dix* no 24, 1959, p. 113-132). Cet officier, âgé de cinquante ans, s'avère naturellement un homme plus mûri, plus cultivé que le jeune d'Aleyrac.

24. *Op. cit.*, p. 12.

vitables retards, les vaisseaux mirent à la voile le 3 mai 1755, à onze heures du matin. Parvenus en haute mer, ils se placèrent en ordre de bataille.

Il y avait deux escadres distinctes. La première, commandée par M. de Macnemara, lieutenant des armées navales, se composait de six vaisseaux et de quatre frégates, armés en guerre. Elle devait être dirigée plus tard sur les côtes d'Espagne. La seconde — celle qui nous intéresse — comprenait douze vaisseaux de guerre et quatre frégates. Le chef d'escadre était le comte Du Bois de la Mothe, et le commandant des troupes, baron de Dieskau, était du voyage.

Tous, tant officiers que soldats, étaient curieux, et même anxieux, de connaître la destination de leur navire. Les spéculations, les paris allaient leur train; mais le secret fut bien gardé. Quand, à quelque distance de la rade, M. Du Bois de la Mothe ouvrit son paquet d'ordres, il y trouva deux enveloppes: la première lui ordonnait de cingler vers le grand banc de Terre-Neuve, où il ouvrirait la seconde. Cela fit penser qu'on devrait finalement mettre le cap sur le Canada... Enfin, le jeudi 25 mai, à huit heures du matin, des sondages ayant repéré le grand banc, le canon convoqua auprès du chef d'escadre un officier de marine de chaque vaisseau. Les derniers ordres étaient les suivants: les bataillons de Bourgogne et d'Artois se dirigeraient vers Louisbourg, tandis que La Reine, Languedoc, Guyenne et Béarn étaient « pour Québec en Canada ». Le sort en était jeté.

Pas plus cléments qu'aujourd'hui, les parages de Terre-Neuve s'étaient entre-temps enveloppés de brouillard, au point que les chaloupes eurent grand peine à retrouver leurs navires.

Le lendemain, on perçut à tribord des icebergs, que d'Aleyrac appelle plus simplement des « montagnes de neige fondue ». « Tous les vaisseaux, ajoute-t-il, pour s'amuser, tirèrent de nombreux coups de canon sur les glaces, où les boulets ne faisaient guère plus d'effet que sur un rocher »²⁵. Le 15 juin au soir, on était dans le golfe du Saint-Laurent et, le surlendemain, dans le fleuve, « où la navigation passe pour très dangereuse ». Au cours de la traversée,

25. *Aventures militaires* . . . , p. 20.

qui avait été relativement courte, « une maladie contagieuse inconnue » avait fait périr « beaucoup de monde », dont un officier, M. de Quesvadoué... Le jeudi 26, on s'échoua devant le sanctuaire de grand matin; mais la marée « releva » l'*Actif* un peu plus tard.

Enfin, le même soir, un peu avant huit heures, l'escadre entra dans la rade de Québec. Ne manquaient à l'appel que l'*Alcide* et le *Lys*²⁶. Le lendemain 27 juin, à deux heures après midi, rapporte d'Aleyrac, « nous débarquâmes, très pressés de mettre pied à terre et de voir les colons de ce nouveau Monde²⁷. »

Nos militaires demeurèrent dans la Capitale jusqu'au 17 juillet, alors qu'on les dirigea vers Montréal et ses environs. Si la guerre n'était pas encore déclarée, on s'y préparait cependant de part et d'autre. La raison pour laquelle Louis XV avait envoyé au Canada ce corps de troupes d'un peu plus de 3,000 hommes, était que l'Angleterre, de son côté, venait d'expédier dans ses colonies d'Amérique un fort contingent.

Aussi les Français durent-ils bientôt, deci-delà, faire face à divers engagements. Languedoc était au fort Saint-Frédéric, lorsque Dieskau fit une sortie pour couper la marche du colonel Johnson. Vainqueur une première fois le 8 septembre, il essuya le 11 une défaite, fut blessé et fait prisonnier. Les troupes travaillèrent pendant l'hiver suivant à la construction du fort Carillon, situé à mi-chemin entre le lac George et le lac Champlain. A l'occasion, les soldats se mêlaient aux sauvages, ce qui était évidemment pour eux une expérience toute nouvelle. D'Aleyrac nous dit qu'ils l'adoptèrent dans leur « nation » et lui donnèrent le nom de *Renard*. Au cours de cet hiver 1755-1756, on campa sur les bords de la rivière de Chambly (le Richelieu).

Languedoc est encore, pendant l'été de 1756, à l'attaque du fort Bull, centre de ravitaillement de l'armée anglaise. Cette prise permet de s'emparer d'une grande quantité de vivres, d'un prix inesti-

26. La prise de ces deux vaisseaux, qui s'étaient quelque peu éloignés du reste de l'escadre, était un véritable acte de guerre. Le faible Louis XV ne voulut y voir qu'une simple « piraterie ». Les deux bâtiments se défendirent et perdirent beaucoup de monde.

27. *Aventures militaires* . . . p. 22.

mable en ces temps de disette. Pour 1756-1757, les quartiers d'hiver du bataillon furent à Montréal.

La campagne de 1757 s'avéra beaucoup plus mouvementée. On part de Montréal le 24 juin, on s'embarque à la Pointe-Saint-Charles pour traverser le fleuve, agité d'un vent violent. On couche à La Prairie, puis on se rend au lieu dit Les Savanes. Là, M. de Privat, commandant, divise ses troupes en trois équipes. Il s'agit de « faire le chemin » jusqu'au fort Saint-Jean. Notre lieutenant se plaindra souvent des corvées imposées « en ce pays » aux troupes du Roi. Les soldats, écrit-il, y « ont un travail aussi pénible que celui des chevaux et des boeufs »²⁸. Telle devait être également l'opinion de Jean-Denis. De même, on se plaindra amèrement du « martyre » infligé par les insectes: « moustiques, fraspébabords (sic!) maringouins, brûlôts et cousins étaient aussi épais que l'air ».

Au début de juillet, le bataillon reste deux jours sans vivres. Néanmoins, on lève le camp le 2, pour être à Carillon le 4 et se joindre à La Reine, La Sarre et Guyenne. Le commandant est alors le chevalier de Lévis. On se repose quelques jours à la chute du Portage, à une demi-lieue de Carillon, mais il faut bientôt ouvrir un chemin vers le fort George. C'est un travail terrible qui demande trois semaines d'efforts. Le 18, l'arrivée du marquis de Montcalm soulève l'enthousiasme de l'armée et permet les plus grands espoirs. En passant, d'Aleynac nous dit qu'il rencontra, à la tête de sauvages en tournée de reconnaissance, le fameux missionnaire François Picquet.

Suivent les préparatifs du siège. Les soldats ouvrent une tranchée, mettent en place leurs cinquante-deux bouches à feu, mais les sauvages s'impatientent, trouvant qu'on ne tire pas assez souvent le canon! Le 1er août, il y a eu distribution de vivres pour dix jours. Puis l'on pousse l'investissement de la place. Le 8, on touche déjà presque les glacis du fort... Le lendemain 9, dixième jour d'approches, à sept heures du matin, ô surprise! apparaît le pavillon blanc!

On sait qu'à cette occasion, Montcalm avait permis aux vaincus de se retirer sains et saufs, avec armes et bagages, à condition de

28. *Aventures militaires* . . . p. 54.

ne pas porter les armes contre la France pendant dix-huit mois. Peu au courant des habitudes du pays, il comptait que ses ordres seraient obéis des sauvages. Mais ceux-ci, excités, dit-on, par les Anglais mêmes qui leur avaient versé de l'eau-de-vie pour les amadouer, se livrèrent pendant la nuit à un pillage et un massacre sans nom, portant autant de coups aux Anglais qu'aux Français qui voulaient les défendre... Les Anglais ne comprirent pas et accusèrent Montcalm de trahison, si bien que l'acte de capitulation du fort fut annulé par le gouvernement britannique²⁹. Tout était donc à recommencer.

Après avoir reconduit sous bonne garde environ quatre cents Anglais et Anglaises à leur fort Lydius, l'armée française procéda à la démolition du fort George et de ses retranchements. Un *Te Deum* fut chanté le 19 août en présence de Montcalm. Les 22 et 23, il y eut revue des troupes par le général, et, à la fin du mois, on s'en fut avec La Sarre et La Reine camper au fort Saint-Jean. Vers ce temps, le bataillon, qui avait perdu les quatre compagnies du *Lys*, fut complété. Pour toute distinction, Languedoc reçut une gratification de 300 livres décernée au chevalier d'Aiguebelle. Enfin, le 28 octobre, on quittait Saint-Jean pour prendre ses quartiers d'hiver « dans le gouvernement de Québec ».

L'histoire nous enseigne que l'année suivante, 1758, ne fut guère favorable aux forces françaises. Le 8 juillet, il est vrai, eut lieu la bataille, restée fameuse, de Carillon. Languedoc y était, mais il ne semble pas que ce régiment ait été appelé à y jouer un rôle de premier plan comme Royal-Roussillon. D'Aleyrac nous dit qu'il commandait un de ces détachements qui n'avaient pas encore rallié le gros des troupes. Certains de ces éléments isolés furent découverts et massacrés sans merci; mais le sien, heureusement, échappa et aida au triomphe de Montcalm et à la défaite d'Abercromby. Cependant, d'Aleyrac exagère grandement lorsqu'il estime les effectifs de ce dernier à 27,000 hommes. On devrait être plus près de la vérité avec 17,000, ce qui était déjà beaucoup pour une armée française qui comptait un peu moins de 3,000 Français et 400 Canadiens. Les Anglais — c'étaient surtout des Ecossais —

29. Le romancier Fenimore Cooper n'a pas non plus compris, qui écrivit plus tard, dans *Le dernier des Mohicans*, que « les Français assistaient à ce massacre sans rien faire pour le réprimer » (Note de M. Coste).

perdirent environ 4,000 hommes et non 6,000 comme le voudrait notre jeune lieutenant, mais il a raison d'évaluer les pertes françaises à plus de 400 tués et blessés, dont 37 officiers.

On sait qu'Abercromby, peu après, se vengea de son échec en faisant assiéger et prendre par le colonel Bradstreet le fort Frontenac, jadis Cataracoui, aujourd'hui Kingston. Un peu plus tard, coupé de vivres et de munitions, le commandant du fort Duquesne, sur l'Ohio, M. de Ligneris, dut capituler à son tour.

L'hiver 1758-1759 fut très dur pour les troupes et la population en général. Le froid sévit longtemps, et l'on manquait de vivres. Languedoc hiverna au village de Bécancour, où se trouvaient beaucoup d'Indiens abénakis. Quoiqu'ils se montrassent plutôt farouches, ils étaient pour ces jeunes Français un grand sujet de curiosité et d'amusement. D'Aleyrac, paraît-il, acquit le nouveau surnom de *Soleil*.

Au Canada, tous prévoyaient que 1759 serait pour le pays l'année cruciale, décisive... Retranchés au camp de Beauport, les soldats de Languedoc — et tout particulièrement les grenadiers — travaillèrent dès le mois de mai à renforcer les ouvrages élevés auprès du « Sault » de Montmorency, car on pensait que l'ennemi attaquerait de ce côté. Il y eut, en effet, au dire de d'Aleyrac, des escarmouches aux derniers jours de juillet. Le 12 août, encore, il eut à essuyer un feu d'artillerie et reçut « une forte contusion à la cuisse », alors que quatre hommes de son détachement furent tués ou blessés.

Que serait-il arrivé si le général Wolfe, comme il se le proposait d'abord, avait levé l'ancre le 20 septembre, au lieu de tenter, le 12, à l'anse au Foulon, sa fameuse escalade qui allait lui donner la victoire ? Sans doute, retardé, le dénouement eût été le même.

Assez sec, comme d'habitude, notre lieutenant nous donne son point de vue de la bataille, non sans s'attribuer un certain rôle. Je n'insisterai pas sur ce jour mémorable du 13 septembre, où les deux armées se mesurèrent sur les Plaines d'Abraham et perdirent l'une et l'autre leur commandant. Comme beaucoup d'autres témoins, d'Aleyrac prétendra que le général français fut « enseveli dans un trou de bombe. »

Ce qui me semble bien plus important pour la conduite de mon récit, c'est une affirmation du jeune officier, « fait lieutenant des grenadiers audit régiment de Languedoc, le 15 octobre, » et cette affirmation, je la souligne: *« J'ai commandé pendant cet hiver (1759-1760) le quartier de la Rivière-du-Loup (en Haut), composé d'une partie de la compagnie de grenadiers et d'une autre compagnie. »*³⁰

Or, dans ma famille, une tradition persistante et qu'on ne saurait contester, veut qu'aux Plaines d'Abraham Jean-Denis ait été blessé. Légèrement ? grièvement ? On ne sait. Et en quelle partie du corps ? On l'ignore également. Mais sa blessure ne dut pas être tellement grave, et lui laissa sûrement l'usage de ses quatre membres, puisqu'il va bientôt choisir le métier de cultivateur qui, à cette époque, requérait de grandes forces physiques.

Il ne pouvait être question, pour Jean-Denis blessé, de se faire traiter à l'hôpital, du moins à Québec: dès juin, Wolfe avait installé ses batteries à la Pointe-Lévy et bombardait la malheureuse Capitale. Les Ursulines et les Hospitalières durent abandonner leurs maisons pour se mettre à l'abri. La ville était en flammes. . .

Aussi, je pense que notre ancêtre, plus ou moins porté par ses camarades, se rendit à ce campement d'hiver de la Rivière-du-Loup (aujourd'hui Louiseville), où il devait finalement s'établir. Là, dans quelque famille compatissante, il aura trouvé le repos et le soin de ses blessures. Et pourquoi ne fut-ce pas précisément dans cette famille Chrétien, dont il devait deux ans plus tard épouser une fille ? Hypothèse, si l'on veut, mais combien plausible ! Le choix de cette paroisse pour y faire sa demeure ne peut s'expliquer que par un séjour antérieur. Et l'on est ainsi d'accord avec les souvenirs du lieutenant d'Aleynac.

Assurément, notre blessé ne prit pas part aux derniers engagements. Notre lieutenant, lui, qui avait pourtant reçu « un coup de mitraille au côté droit, » assure avoir poursuivi la campagne jusqu'à la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760. Comme bien d'autres, il prétend que le chevalier de Lévis, plutôt que de rendre ses drapeaux, les aurait brûlés.

30. *Aventures militaires.* . . , p. 80.

Et c'est sur cette affirmation que, pour nous, disparaîtra de la scène Jean-Baptiste d'Aleynac, lieutenant au régiment de Lanquedoc.³¹

V. JEAN-DENIS BELLE CULTIVATEUR. — SA DESCENDANCE

Cette paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue, où Jean-Denis, en 1759 ou 1760, allait s'établir, était déjà, pour l'époque, un gros village. Des statistiques de 1761 dénombrent 414 habitants, 116 maisons, 88 censitaires, alors que Trois-Rivières, regardée comme la troisième « ville » de la Nouvelle-France, ne compte que 586 âmes³².

On continuait de l'appeler « Rivière-du-Loup », à cause d'un modeste cours d'eau qui la traverse (il y avait même une « petite rivière du Loup », coulant presque parallèlement et se jetant aussi dans le lac Saint-Pierre). Champlain, dit-on, l'avait aperçue du lac, en 1609, et baptisée Sainte-Suzanne. Pourquoi était-elle devenue Rivière-du-Loup? Parce que, a-t-on prétendu, la nation sauvage dite des Loups, s'y rencontrait jadis; mais on affirme la même chose, et avec plus de vérité, de la Rivière-du-Loup « en bas », dans le comté actuel de Témiscouata. Il vaut mieux s'arrêter à une autre version selon laquelle, autrefois, on aurait tué à son embouchure quantité de loups marins.³³

Peu importe, d'ailleurs. Ce qu'il est utile de savoir, c'est que ce territoire avait été, au XVII^e siècle, occupé surtout par des militaires et en partie défriché par eux. En 1672, est créée une seigneurie en faveur du vicomte de Manereuil. On l'agrandit quatre ans plus tard, mais elle disparaît en 1683, à cause de l'absence prolongée du seigneur, et fait retour au domaine royal, pour être

31. Il nous dira ailleurs que, sur les 556 hommes « qui passèrent avec les drapeaux au Canada, en 1755, y compris 31 officiers », il n'en revint en France que 51; mais il ne parle pas de ceux qui s'établirent au pays. Et il ajoute: « Notre bataillon s'embarqua à Montréal dans un bâtiment presque pourri qui prenait six pieds d'eau toutes les deux heures, ayant sans cesse besoin de deux pompes à son secours. Nous débarquâmes à La Rochelle le 3 décembre 1760, après de grandes misères » (*Aventures Militaires...*), p. 82.

32. J'ai surtout utilisé, pour décrire les commencements de Saint-Antoine, le copieux ouvrage du Père Germain Lesage, o.m.i. (*Histoire de Louiseville, 1665-1960*, Presbytère de Louiseville, 1961, 1 vol. in-8. Impr. Leclerc, Hull), qui constitue une chronique détaillée de cette petite ville. Mgr Tessier en a dit que c'est « un livre de raison à l'échelle paroissiale ».

33. C'est l'avis de Pierre-Georges Roy, généralement bien renseigné (Cf. *Les Noms géographiques du Canada*, p. 354).

achetée, enfin, par Michel Trottier dit Beaubien, en 1701. Françoise, sa fille cadette, entre en 1722 chez les Ursulines et devient Soeur Saint-Michel. Alors, Beaubien, tout en assurant la dot de sa fille, vend sa seigneurie aux religieuses, — et c'est ainsi que Jean-Denis Bel se trouvera censitaire des Ursulines.

A la fin de février 1723, se produit un événement qui dut émouvoir profondément la population. Ce Michel Trottier dit Beaubien, âgé d'environ cinquante ans, meurt subitement, ainsi que trois autres membres de sa famille. Naturellement, les rumeurs les plus fantaisistes circulent, mais cette tragédie familiale demeurera toujours inexpliquée.

Depuis 1705, le village possédait une chapelle très rudimentaire. En 1724, on décide de construire une église « en bonne pierre des champs ». Le projet est réalisé dès 1727, et la paroisse continue d'être desservie par les Récollets de Trois-Rivières, jusqu'à l'arrivée du premier curé séculier, Charles Pocquereau, en 1735. Puis les jeunes curés se succèdent, ne restant pas longtemps. On y voit passer, entre autres, Joseph-François d'Youville, âgé de vingt-quatre ans et fils de la fondatrice des Soeurs Grises. Aux tout derniers jours de 1754, Saint-Antoine accueille enfin son onzième curé, messire Médard Petrimoulx. Après avoir fait ses études à Québec, il a été ordonné prêtre le 13 octobre précédent pour le service des Missions Etrangères, âgé d'un peu plus de vingt-trois ans. Sa première signature apparaît le 27 janvier 1755 dans ces registres paroissiaux dont la tenue semblera parfois fort « embrouillée ». En 1758, messire Médard s'adjoindra, à titre de vicaire, son frère cadet, Dominique, jeune Récollet de vingt-trois ans. Ainsi les moines de Trois-Rivières, qui desservaient jadis cette paroisse, pourront conserver une intelligence — si l'on peut dire! — dans la place.

On vivait alors une époque trouble, remplie d'inquiétude. Le sort malheureux des Acadiens avait semé la consternation parmi les habitants, et des bruits de guerre commençaient à circuler. Les jeunes gens de la région avaient toujours aimé l'aventure. La crainte de la conscription les fit désertir en grand nombre, et plusieurs allèrent se réfugier chez les Indiens de Michillimackinac, où ils pouvaient faire avantageusement le trafic des fourrures.

En 1757, la paroisse connut un drame dont le souvenir persista longtemps. Un soldat nommé Ducos, convaincu de vol à l'église et de parjure, fut pendu et étranglé à Trois-Rivières. Point hésitante comme la nôtre, la justice de l'époque ne badinait pas!³⁴ Je cite ce fait antérieur à la venue des Belle, parce qu'ils en recueillirent certainement les échos.

Mais revenons à Jean-Denis. Convalescent, il devait être à la Rivière-du-Loup, les 11 et 12 août 1760, lorsqu'on vit une escadre de quarante-six vaisseaux anglais manoeuvrer sur le lac Saint-Pierre, puis, après le 14 septembre, des bâtiments britanniques qui se mirent à descendre le fleuve, transportant ce qui restait des troupes vaincues de Lévis.

Enfin, le 19 octobre 1761, Jean-Denis Belle³⁵ se mariait. Fixée à Saint-Antoine depuis de longues années, la famille Chrétien dans laquelle il entraît était l'une des plus estimées de la paroisse. François, le père, était mort, et la mère, prénommée Charlotte, une Bonneau dite Labécasse, était restée veuve avec sept enfants, cinq filles et deux garçons encore jeunes, dont l'un, Joseph, allait plus tard devenir un chirurgien réputé.

Au surplus, voici l'acte officiel tel que je l'ai relevé moi-même en 1954 :³⁶

Ce dix neuvième jour d'octobre mil sept cent soixante et un, après la publication de trois bans de mariage faite au prône des messes paroissiales par trois dimanches consécutifs, entre Jean-Denis Besle, fils de feu Jean-Denis Besle et de défunte Claude-Antoine Moyne, père et mère, de la paroisse d'Aiglepierre, proche Salins, diocèse de Besançon, d'une part; et Marie Chrétien, fille de feu François Chrétien et de Charlotte Labécasse, les père et mère, de cette paroisse, d'autre part; sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement canonique ni civil audit mariage, nous sous-

34. Cf. Boyer, Raymond, *Les crimes et les châtiments au Canada français*. . . Cercle du Livre de France, Montréal, 1966.

1757 était justement l'année où le jeune Damiens, pour avoir à peine blessé Louis XV avec un canif, était roué et écartelé. Le Roi avait demandé « un châtiment exemplaire »!

35. J'écirai désormais Belle, ainsi que le patronyme s'est presque toujours orthographié au Canada et transmis, littéralement, à la postérité.

36. Extrait du *Registre des Actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup pour l'année 1761*.

signé, prêtre desservant cette paroisse Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup, en qualité de vicaire, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par notre mère l'Eglise, en présence d'Alexis Bellegarde et Paul Janvier dit Beausoleil, amis et témoins de l'époux; et Charles et Geneviève Chrétien, frère et soeur de l'épouse, Magdelaine et Catherine Bellegarde, leurs amis et témoins, et de plusieurs autres, dont les uns ont signé avec nous, les autres ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis selon l'ordonnance.

[Signé] Alexis Bellegarde

F. Gerlais

Catherine Bellegarde

Jean Denys Besle

f. Dominique Petrimoulx,
ptre récollet.

Document fondamental, certes, et d'une toute première importance pour la famille, mais qui prête à diverses réflexions. Je dirai d'abord que les Bellegarde et les Gerlais appartenaient aux familles les plus notables de Saint-Antoine. On voit que trois au moins de ces amis savent signer, ce qui n'était pas commun, à l'époque. On apprend aussi que la mère de Jean-Denis devait être morte. Depuis son départ, le jeune militaire avait pu échanger des lettres avec sa famille, ce qui deviendra impossible à la fin de sa vie, en pleines guerres de la Révolution et de l'Empire. Dans les actes de Marnoz, rédigés en latin, la dame est prénommée *Claudia-Antonia*: il me semble plus logique de traduire ce dernier prénom par « Antoinette », Antoine n'étant pas, comme Claude, donné également aux enfants des deux sexes. Le père s'appelait Denis, et non pas Jean-Denis comme son fils. Enfin, la paroisse était Marnoz, et non pas Aiglepierre, simple hameau.

Mais, ce qui doit nous étonner au plus haut point, c'est de trouver, dans l'acte même et dans la signature, le patronyme de Jean-Denis orthographié *Besle*! Incroyable! Notre ex-grenadier a vingt-six ans lorsqu'il se marie: a-t-il donc oublié, pendant la guerre, qu'en France il signait toujours *Bel*? Et par la suite, d'ailleurs, il mettra *Belle* au bas des actes... Je ne vois qu'une explication possible: le petit frère Dominique, qui ne se piquait pas d'orthographe, avait écrit *Besle* dans l'acte; au moment de la signature, il aurait dit à Jean-Denis: « Signez comme c'est écrit! »

Le mariage de ce nouveau paroissien, entouré de si bons amis, dut donner lieu, dans Saint-Antoine, à des réjouissances intimes. Marie, qu'épousait Jean-Denis, ne comptait que dix-sept ans. Elle était la quatrième enfant et quatrième fille des Chrétien, ce qui nous fait penser qu'au début, du moins, Jean-Denis dut demeurer dans cette famille qui avait perdu son chef et avait besoin de bras pour cultiver ses terres.

D'après Bougainville³⁷, les terres, à la Rivière-du-Loup, « étaient bonnes, fertiles et point difficiles à défricher ». Cependant, les meilleures, celles qui se trouvaient arrosées par la grande rivière ou par la petite, étaient depuis longtemps occupées. Celles qu'on octroya entre 1755 et 1775 étaient situées soit dans le domaine de Beauséjour, à l'extrême-ouest, soit au lieu dit « le village des Gravel », au nord, soit encore au « Village des Noël », un peu plus bas.

La petite famille poussait... En juillet 1762, un premier enfant, Jean-Baptiste, était né, mais il mourut en août. En janvier 1764, c'est une fille, prénommée Marie, et qui atteindra l'âge adulte; en mai 1766, un deuxième Jean-Baptiste, décédé en juin; enfin, le 9 août 1767, on baptise le premier fils qui fera souche, François. Suivront: Antoine (1771), dont on ne sait rien, sauf qu'il avait cessé de vivre en 1822; Marie-Anne (1773), et un troisième Jean-Baptiste, en 1775: celui-ci vivra, et ce sera précisément mon aïeul! On admirera, en passant, l'obstination de ce Franc-Comtois à vouloir coûte que coûte à un de ses rejetons le prénom préféré des Canadiens français! Trois autres enfants naîtront à Saint-Antoine: en 1778, Joseph ou Marguerite³⁸, en 1781, Louis qui, comme nous le verrons, va laisser une postérité considérable; enfin, en 1783, Joseph, qui mourra célibataire.

La vie quotidienne, à Saint-Antoine, est moins monotone qu'en bien des villages et petites villes de l'époque, car la paroisse se trouve sur la route postale qui relie Québec à Montréal, un de ces « chemins roulants » comme on disait en 1737, lorsque l'intendant

37. Cité par le Père Lesage, o.m.i., *Histoire de Louiseville* . . . , p. 79.

38. A cause d'un des « barbouillages » habituels des Petrimoultx, on ne peut bien lire . . . *Marguerite* est raturé et on lui substitue quelque chose comme *Joseph*. . . Il doit s'agir en réalité d'une fille, *Josephite*, qu'on sait plus tard mariée à un Duverger dit Desjardins.

Hocquart établit celui-ci. Au temps des Belle, les courriers à cheval traversaient Saint-Antoine plusieurs fois la semaine; mais c'est seulement en 1781 que fut jeté un pont sur la rivière, qu'on passait jusque-là, soit en bac l'été, soit l'hiver sur la glace. Le grand maître des postes, à Trois-Rivières, fut longtemps le fameux Aaron Hart, dont une petite-fille, bien plus tard, devait épouser un Belle !

Ainsi se produisait un véritable « brassage » de la population, et les échanges étaient fréquents, non seulement avec Trois-Rivières et Québec, mais aussi avec Montréal et maintes localités de la Nouvelle-Angleterre. Dès 1764, on signale la venue d'Américains qui cherchent à recruter des hommes pour les milices volontaires de la future révolution, mais ces agents, règle générale, auront peu de succès. Lors de la rébellion, l'armée anglaise aura l'oeil sur la population.

Une tournée pastorale de l'évêque de Québec, Mgr Briand, souleva l'enthousiasme des paroissiens. On était le 6 août 1768. Le prélat rencontra une bonne partie des ouailles. Il visita en détail la modeste église et ordonna la construction d'une sacristie en pierre, ainsi que l'achat d'un « soleil » d'argent, d'un bénitier et d'un drap mortuaire... Il fut grandement sollicité par ceux qui ne voulaient plus du « règne » des Petrimoulx: les deux ecclésiastiques s'étaient adjoint un autre frère, laïc, celui-là, et trafiquant notoire, qu'ils avaient fait élire marguillier. Autour d'eux, se groupait une « clique » qui entendait gouverner la paroisse. Messire Petrimoulx réussit à circonvenir son évêque: oui, il partirait, mais à condition que le « petit Père » lui succède. Ce dernier, « d'une affabilité naïve et de moeurs patriarcales, » était cependant d'une totale insuffisance, incapable de prêcher et se contentant, comme il disait, de « lire la parole de Dieu. » Aussi la paroisse respira-t-elle, en 1786, lorsqu'il fut transféré à Yamachiche. Désormais, Saint-Antoine aura un curé sérieux, dans la personne de messire Joseph-Laurent Bertrand, natif de Montréal et âgé de quarante-six ans.

Depuis 1781 seulement on possédait une école publique, dont le besoin se faisait grandement sentir, comme le démontrent, re-

marque le Père Lesage,³⁹ « l'orthographe de l'acte lui-même (de fondation) et surtout le grand nombre de croix tenant lieu de signature au bas du texte. »

Des statistiques dressées en 1789 accusent les progrès réalisés à Saint-Antoine depuis l'arrivée de Belle. On compte alors 316 familles, soit une population d'environ 1700 âmes, dont 960 communiant, mais le curé affirme qu'il y a au moins 37 foyers vraiment pauvres.

A ce moment, les Belle avaient déjà quitté la paroisse depuis 1788. Pourquoi? parce que Jean-Denis, à Saint-Antoine, n'a pu posséder une terre bien à lui: il serait resté alors simple « laboureur, » comme on disait, à l'emploi des Chrétien ou autres. Or, en 1788, il a deux fils, l'un de vingt ans, l'autre de dix-sept, capables de l'aider, et il est tout naturel qu'il ait voulu se mettre à son compte, en allant « faire de la terre » dans les nouvelles paroisses qui se fondent un peu partout, particulièrement au nord de Montréal. Il optera pour Sainte-Anne-des-Plaines... Pourquoi encore? pour une excellente raison: son cousin Léonard Pelletier s'y trouve déjà!



Ce cousin de Jean-Denis, je l'avais complètement perdu de vue, depuis qu'il s'était engagé, lui aussi, au régiment de Langue-doc, mais pas nécessairement dans le corps des grenadiers. Firent-ils ensemble toute la campagne du Canada, telle que nous l'a décrite le lieutenant d'Aleyrac? c'est probable, mais Léonard, par la suite, fut sans doute aiguillé d'un autre côté.

Je me demandais donc ce qu'était devenu ce Léonard, lorsque parcourant, pour « créer l'ambiance », une petite monographie fort bien faite sur Sainte-Anne,⁴⁰ je constatai qu'un des marguilliers de la nouvelle paroisse se nommait Léonard Pelletier!

Le territoire qui comprend aujourd'hui Sainte-Anne et Saint-Janvier appartenait jadis à Terrebonne. On l'appelait curieusement

39. *Histoire de Louiseville*, p. 115.

40. Dugas, abbé G[eorges], *Histoire de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines*, Montréal, Granger frères, 1900. In-8, viii - 208 p. Planches.

« Mascouche du Page ». On aurait dû dire « de Lepage », car c'était le nom de l'ancien seigneur, un abbé Lepage, mais « du Page » avait prévalu. En 1731, ce prêtre se fit concéder d'autres terres et porta désormais le titre de « seigneur de Terrebonne et des Plaines ». La fondation de la paroisse Saint-Louis de Terrebonne remontait à 1727. Sainte-Anne en fut détachée en 1788 et eut pour premier curé un tout jeune prêtre montréalais, de faible santé, messire René Coyteux.

Le 9 octobre 1788, on procédait à l'élection de trois marguilliers, dont Léonard Pelletier, qui devait habiter cet endroit depuis quelque temps. Détail curieux, il n'accepta cet honneur qu'à condition d'en être relevé au bout d'un an. C'est lui, sans conteste, qui renseigna les Belle sur les avantages que présentait Sainte-Anne; mais ils ne s'y transportèrent qu'après la construction d'une église. Ce n'était rien de luxueux: une cabane de planches qui jouxtait un presbytère très modeste. L'emplacement, pas très heureux, était dans un bas-fond, où coulaient trois ruisseaux. Il avait été donné par le seigneur du moment, l'honorable Jacob Jordan. Pour le protéger contre les chiens, on entoura d'une palissade, faite de « pieux debout », un petit enclos qui serait d'abord le cimetière, et deviendrait plus tard le site d'une plus grande église. La tradition veut que les offices aient été sonnés par le bedeau à l'aide d'une « cloche à main » jusqu'en 1792, alors qu'on installa sur une chèvre deux cloches des poids respectifs de 100 et 300 livres.

Les Belle durent arriver au printemps de 1788. Peu après, Marie mettra au monde leur dernier enfant, une fille, Marguerite, qui ne vivra que trois ans. Ils avaient obtenu une terre un peu à l'écart du village, au lieu dit « la petite Chaussée ». Autour de l'église s'élevaient déjà plusieurs fermes, car, en prenant possession de sa seigneurie, Lepage avait lancé un appel, et des colons lui vinrent surtout de l'île d'Orléans et de la côte de Beaupré. Il restait de vastes espaces à défricher: *Plaines* ne voulait pas dire clairières. La campagne, sans doute, était peu accidentée, mais demeurerait en grande partie couverte de forêts. Pour ouvrir un premier chemin vers l'église, n'avait-il pas fallu user de la hache?

Après avoir été au service d'autrui, même chez des parents, Jean-Denis dut se sentir enfin, à Sainte-Anne, relativement indé-

pendant.⁴¹ Il aurait le cens à payer, une terre boisée à défricher, n'importe ! A cinquante-trois ans — il s'en croyait deux de plus ! — avec deux solides gaillards et un troisième qui grandissait, il s'estima à la hauteur de la tâche. Il faut évidemment se figurer l'installation des Belle comme des plus rudimentaires, quelque chose d'au moins aussi pauvre que la maison des Bouchard, où le romancier Louis Hémon allait passer un hiver. L'indigence était d'ailleurs générale parmi ces colons. Même en 1806, un nouveau curé, « à la vue de la pauvre mission dont on lui confiait la charge, dit qu'il sentit invinciblement la tristesse et le découragement envahir son âme. »⁴² Mais, comme il arrive presque toujours en pareil cas, on se montrait, entre voisins, serviable et charitable. On se prêtait volontiers main forte dans les moments difficiles.

Les familles se trouvaient moins isolées qu'à Péribonka, mais, comparée à la Rivière-du-Loup, cette nouvelle paroisse était un désert, — nous dirions aujourd'hui un « bled » ! La proximité de Montréal n'y faisait rien : au printemps et en automne, les chemins devenaient impraticables; même l'été, il fallait traverser deux bras de rivière en bac. Il n'y avait qu'en hiver qu'on pouvait circuler librement sur la glace; mais tous ne possédaient pas de bons attelages.

Le dimanche, les offices et les conversations devant l'église permettaient de se voir un peu et d'échanger quelques propos. Mais, le reste du temps, surtout pendant la belle saison, on devait peiner dur, scier les arbres, arracher les souches avec le croc à dents de fer.⁴³ On n'avait pas toujours des outils de métal. Sans doute, au temps des Français, on en avait reçus de la Métropole, mais ils s'étaient usés, perdus. Depuis, les colons avaient appris à se fabriquer eux-mêmes certains outils de bois, — des râteaux, par exemple, parfois des herse et très souvent des pelles, qui pouvaient également servir à remuer le blé et enlever la neige.

41. Dans les registres, il est désormais qualifié, non pas de « laboureur », mais d'« agriculteur » et même d'« habitant agriculteur », ce qui marque une nuance.

42. Dugas, *Histoire de Sainte-Anne-des-Plaines*, p. 60.

43. M. Robert-Lionel Séguin, l'un des Dix, nous a déjà décrit les techniques agricoles en Nouvelle-France et l'équipement aratoire de nos pères, dont il possède de nombreux spécimens dans sa remarquable collection de Rigaud (Cf. *Cahier des Dix* nos 28 et 29.)

Il n'était pas rare de voir des femmes faire les semailles, puis aider aux récoltes en maniant la faucille. Si un habitant tuait un animal, il en débitait les quartiers dans son entourage. On cuisait le pain, ou chez soi, ou chez le voisin si on n'avait pas de four, mais on ignorait encore les vertus de la pomme de terre.

Tous ces paroissiens n'étaient pas des anges ! D'ailleurs, on voyait parfois se mêler à la population des étrangers peu recommandables, dont nombre de bûcherons qui descendaient du Nord. L'alcool était, bien entendu, le principal ennemi de l'ordre. Ce fut au point qu'en juillet 1809, le dernier curé que connut Jean-Denis, messire Gatien, jugea bon de ne pas célébrer la fête patronale de sainte Anne : « Pendant cette fête, écrivait-il à Mgr Plessis, on vient boire jusque sous les fenêtres de l'église. »⁴⁴

Pour les Belle comme pour tous ces humbles, les meilleures distractions sont le retour des fêtes chômées, les mariages des filles et des garçons, les baptêmes des petits-enfants. Le 10 janvier 1792, François, le fils aîné, épousera Barbe-Elisabeth Créqui,⁴⁵ et il leur naîtra par la suite plusieurs enfants. En 1801, le 7 janvier, ce sera le tour de Jean-Baptiste, alors âgé de vingt-six ans :⁴⁶ il s'unit à une mineure, Judith Maçon (*sic*), sans se douter qu'il assure ainsi la fortune de sa lignée. Enfin, Louis, le troisième fils, convolera à son tour, le 16 août 1802.

Mais des deuils, aussi, viendront assombrir périodiquement cette vie de famille. Le plus cruel dut être, en 1799, la disparition de leur première fille, Marie, dans sa trente-cinquième année. Elle avait épousé Hyacinthe Godard dit Lapointe, peut-être un fils d'ancien soldat. En ses dernières années, le patriarche verra mourir un grand fils de vingt-et-un ans, Joseph, encore célibataire. Seul, le 15 mars 1805, le curé Rinfret signera l'acte de sépulture.

A l'orée du nouveau siècle, Jean-Denis est déjà grand-père plusieurs fois. Il ne compte pourtant que soixante-cinq ans, bien qu'il s'en attribue soixante-sept. Mais, on vieillissait tôt, autrefois, surtout quand on avait connu comme lui une existence laborieuse

44. Dugas, *Histoire de Sainte-Anne-des-Plaines*, p. 63.

45. Ce jour-là, le père signe négligemment *je d bel*.

46. Par contre, cette fois-ci, l'ancêtre signe d'une écriture très lisible : *Jean Denis Belle*. Le marié écrit plutôt *Bel*.

et souvent pénible. Nous ne voyons plus sa signature au bas des actes de l'état civil. Il ne sera pas à l'église, le 1er décembre 1808, lorsqu'on baptisera le deuxième fils de Jean-Baptiste et de Judith Masson, — un autre Joseph, qui illustrera un jour ce nom de Belle.

Peut-être Jean-Denis souffre-t-il déjà d'infirmités. Il s'incline de plus en plus vers la terre. Il ne lui reste que quelques mois de vie... Il s'éteint le 1er août 1809. Le surlendemain, on le couche dans le cimetière paroissial. Fait étonnant, aucun de ses fils n'est porté présent le jour des funérailles.



Il importe de dire un mot du martial sobriquet *La Grenade*. C'est un fait bien connu que les soldats de cette époque se donnaient entre eux des sobriquets décrivant plus ou moins leur apparence, leur façon d'agir ou des situations dans lesquelles ils s'étaient trouvés: nous avons ainsi des Lafleur, des Ladouceur, des Lachance... Mais, pour notre Jean-Denis, le surnom rappelle le corps d'élite dans lequel il a servi. Avant d'y avoir regardé de près, je croyais voir là une pointe d'ironie, car je savais par nos traditions familiales que notre ancêtre, sur ses vieux jours, parlait volontiers de ses campagnes et de ses anciens frères d'armes. Il était resté en relations avec des Beaulieu, des Lajoie, des Durand, des Bellemare ... Je me disais: « C'est clair! en vieillissant, il avait pris l'habitude de s'écrier: Quand j'étais dans les grenadiers! et on en était tout bonnement venu à l'appeler « le père La Grenade » !

Or, je me trompais. C'est bien plus tôt, c'est même avant l'âge de quarante ans qu'on lui appliqua ce surnom — et il sembla l'accepter et probablement s'y complaire. La première mention que j'en aie découverte remonte au baptême de sa fille Marie-Anne, à Saint-Antoine, le 17 septembre 1773: il y est désigné avec son *alias*, mais il signe Jean-Denis Belle.⁴⁷ La mention « La Grenade », avec ou sans le patronyme original, se répandit parmi les deux lignées terriennes, celles de François et de Louis, mais ne se rencontre pas dans notre lignée — celle de Jean-Baptiste — que je qualifierai

47. Registres . . . de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup. Cependant, jamais il n'ajoutera cet *alias* de sa propre main.

d' « urbaine ». Si j'avais appris à ma mère — décédée en 1953 — que ses ancêtres avaient jamais porté le surnom de La Grenade, elle aurait bien ri, et ne m'aurait pas cru du premier coup!

Dès le début de cet essai, j'ai dit clairement que mon intention n'était pas d'établir la généalogie des Belle. Aussi me contenterai-je de donner ici quelques indications qui permettront aux amateurs de pousser plus loin les investigations. Des trois fils qui ont fait souche,⁴⁸ nous savons que François, l'aîné, épousa d'abord Barbe-Elisabeth Créqui, puis, en secondes noces, Isabelle Lusignan. Il mourut en 1846 à Saint-Lin. Louis, le troisième fils, se maria aussi deux fois, d'abord à Geneviève-Archange Trudeau, puis (1833) à Julie Martinet, dite Bonami, qui était elle-même veuve de Joseph Laporte. Louis mourut, plus qu'octogénaire, en 1864, à Saint-Esprit, et les enfants mâles de sa nombreuse postérité ont longtemps porté comme lui ce prénom de *Louis*. Ils semblent être tous restés, jusqu'au milieu du siècle dernier, fidèles à la culture de la terre.⁴⁹

On comprendra que je m'arrête davantage à ma propre lignée, celle du deuxième fils de l'ancêtre, Jean-Baptiste. La grande chance de sa vie fut d'avoir épousé une Masson, — Judith, cousine germaine du futur seigneur de Terrebonne. Ils se marièrent sous le régime de la communauté de biens — ne possédant probablement rien ni l'un ni l'autre! — et reçurent la bénédiction nuptiale le 7 janvier 1801, dans l'église de Sainte-Anne.⁵⁰

Ils eurent trois fils qui atteignirent l'âge adulte: de l'aîné, prénommé aussi Jean-Baptiste, nous savons peu de chose sinon qu'il mourut célibataire. Ce devait être un drôle de corps: au baptême de son frère cadet, alors qu'il a déjà dix-neuf ans, il signera « John Baptist » ! Joseph, le deuxième fils, dont je parlerai plus au long, profita grandement, comme on le verra, de l'entrée de son père dans la famille Masson; mais je veux dire d'abord

48. D'Antoine, né à la Rivière-du-Loup en 1771, on perd aussitôt la trace.

49. C'est à cette lignée qu'appartient M. Henri-B[elle] LaGrenade, industriel bien connu de la chaussure. Né en 1888, père de dix enfants, il sut, lors d'une grève de ses employés, faire preuve d'une énergie et d'une ténacité dignes de son grand ancêtre franc-comtois.

50. Le contrat fut passé par-devant Mes Chatellier et Turgeon, notaires, le 30 décembre 1800.

quelque chose de celui qui fut l'enfant gâté de la famille: Charles-Emmanuel, né à Montréal en 1824, seize ans après Joseph.

VI. DEUX PORTRAITS DE FAMILLE

De l'« oncle Charlot, » comme on l'appelait volontiers, on disait dans la famille qu'il était né « coiffé. » Dès sa naissance, n'avait-il pas eu pour parrain Emmanuel de Bigault d'Aubreville, capitaine du ci-devant corps des Voltigeurs canadiens, personnage — il faut le dire — plus brillant que solide ? Quant à sa marraine, Charlotte Beaulieu, c'était la fille ou la petite-fille d'un frère d'armes de l'ancêtre.

On comprendra que, venu si tard après ses frères, il ait été considéré comme un Benjamin, et choyé de tous. Le cousin Joseph Masson, homme de confiance et associé du marchand de drap (Colin) Robertson, passait déjà pour l'un des plus riches parmi nos commerçants canadiens-français. Huit ans plus tard, en 1832, il ferait l'acquisition de la seigneurie de Terrebonne.⁵¹ Quoique père de douze enfants, il s'intéressait au sort de ses jeunes cousins et neveux. La dispensatrice de ses faveurs et de ses dons était sa femme, née Raymond (Sophie-Geneviève). Ainsi, le petit Charles dut être largement aidé dans la poursuite de ses études. Il travailla quelque temps pour le compte de son frère Joseph, admis depuis 1829 à la pratique du notariat, et reçut lui-même sa commission de notaire le 10 novembre 1845.⁵²

Deux ans plus tard, se jugeant mûr pour le mariage, il épousait à la Pointe-aux-Trembles une jolie et toute jeune fille, à peine dans sa quinzième année, Marie-Elmina Messier. On raconte que, comme les réceptions qui suivirent le mariage l'ennuyaient beaucoup, elle disparaissait souvent du salon. On la retrouvait dans sa chambre, ... jouant encore avec ses poupées ! Un jour, le Ciel lui en envoya une bien à elle, mais Elmina mourut à dix-sept ans, en 1850, laissant une fillette qu'on prénomma comme elle.⁵³

51. Il la paya, dit-on, 25,150 livres sterling, en espèces sonnantes et trébuchantes !

52. *Tableau de l'ordre des Notaires de la province de Québec*, Montréal, 1951.

53. Cette Elmina Belle épousa pour son malheur Charles Hamilton Lefavre, fut battue, mourut de peine. . .

Charles attendit deux ans avant de se remarier. Sa deuxième femme aurait une hérédité plus complexe! Elle s'appelait Charlotte-Mathilda et n'était autre que la petite-fille d'Aaron Hart, de Trois-Rivières. Le célèbre commerçant israélite eut quatre fils, dont trois se distinguèrent par leur sens des affaires. Le quatrième, Moses (1768-1852), mena par contre une vie extravagante, semant sur son passage bâtards et dettes criardes. Deux de ses filles semblent avoir eu pour mère une Irlandaise du nom de Margaret Burns: ce sont Sarah-Dorothée et Charlotte-Mathilda, qui portèrent le nom de leur père. Celui-ci, sachant qu'elles y seraient bien traitées, les plaça plus tard chez les Ursulines de Trois-Rivières, sans se soucier beaucoup de payer leur pension. Bien des fois, Soeur Saint-François-Xavier, « dépositaire » (économe), dut lui adresser des billets comme celui-ci: « Respectable monsieur Hart, je vous prie de me payer ces trois mois échus. Je me trouve vraiment dans le besoin, et je vous serais très reconnaissante, si vous pouviez m'obliger. ⁵⁴ »

Dans leur dénuement, les petites Hart éveillaient la compassion, en même temps que l'admiration, car elles étaient jolies, et acquirent dans cette maison une éducation parfaite, qui leur valut de se bien marier. Charlotte-Mathilda, dont je veux parler, ne fut baptisée que le 20 octobre 1847, à l'âge de seize ans et demi. Le 25 octobre de cette même année, elle épousait Ludger Désilets, avocat de Bécancour, âgé lui-même de vingt ans. Il devait mourir deux ans plus tard. ⁵⁵ Le 23 novembre 1852, la jeune veuve de vingt-et-un ans convolait en secondes noces avec l'oncle Charlot. Le mariage fut célébré à Saint-Grégoire-le-Grand. Ils vécurent, semble-t-il, en parfaite harmonie, et deux enfants leur naquirent: un fils, Charles-Raphaël, en 1855, ⁵⁶ et, deux ans après, une fille qu'on appela Clorinde ou Clorinthe. ⁵⁷ De son premier mari, Charlotte avait hérité des biens assez considérables. De plus, les deux soeurs

54. Cité par Douville, Raymond, *Années de jeunesse et vie familiale de Moses Hart*, *Cahier des Dix*, no 23 (1958), p. 215.

55. Renseignements fournis par M. G. Malchelosse, secrétaire des *Dix*. D'après les mêmes sources, le frère de Ludger Désilets, Nérée, épousa Sarah-Dorothée Hart le 24 novembre 1847.

56. Il fut reçu dentiste, mais à la suite d'une altercation avec son père il quitta le pays et se fixa, dit-on, à New-York, où il mourut célibataire, sans avoir jamais donné de ses nouvelles.

57. Elle épousa un nommé Sullivan et mourut jeune.

Hart avaient reçu en dot, conjointement, la seigneurie de Roquetaillade.⁵⁸ Mais le bonheur du couple ne fut pas de longue durée: Charlotte-Mathilda mourut en janvier 1860. Son mari devenait son légataire universel, et, par le fait même, co-seigneur de Roquetaillade!⁵⁹

Charles-Emmanuel était alors un homme de haute stature, portant beau, aux yeux bruns, aux cheveux bouclés et aux favoris blonds, qui venaient se fondre dans une barbe en éventail, également blonde. Officier dans l'armée de réserve, il aimait se faire appeler « le colonel Belle » et signait, à l'américaine, « C. E. Belle, n.p. » Son étude se trouvait petite rue Saint-Jacques, mais il ne paraît pas que, surtout après son second veuvage, il s'y soit montré particulièrement assidu. Nous savons qu'en 1853, il était déjà, ainsi que son cousin Damase Masson, au nombre des conseillers municipaux de Montréal.⁶⁰

Une fois veuf, il prit le goût des voyages et fit un premier séjour en Europe, pendant l'été de 1863. Il ne manqua pas de se rendre à Salins, descendant au Grand Hôtel des Bains, qu'on venait de construire somptueusement, dans l'espoir que les souverains, qui aimaient les « eaux », viendraient prendre celles de Salins. Le petit-fils de Jean-Denis, qui arborait sans doute sa tenue préférée: costume de toile beige, chapeau de Panama, grande ombrelle doublée de vert pour ménager sa vue — se fit conduire en voiture aux environs. Il découvrit ainsi que son grand-père était originaire de Marnoz; mais ne semble pas avoir su déchiffrer les actes officiels, qui reposaient pourtant dans les petits registres où je les ai trouvés... Pourquoi? probablement parce que le curé De Verre les rédigeait en latin, — ce qui serait assez surprenant de la part d'un notaire!

L'hiver, l'oncle Charles devançait la plupart des Canadiens en passant quelques semaines en Floride. Ce veuf de quarante ans avait la réputation d'être galant. Maintes dames et jeunes filles

58. Cette seigneurie, qui se trouve dans les environs de Nicolet, avait été concédée en 1675 par Frontenac à Pierre Godefroy, « sieur de Roquetaillade ». C'est après 1829 qu'elle passa aux mains des Hart.

59. En 1861, Belle fit vérifier et rétablir le cadastre, par J.-Edouard Turcotte, commissaire.

60. Trépanier, Léon, *Cahier des Dix* no 31 (1966), p. 207.

le considéraient comme un excellent parti, et il ne l'ignorait pas. Il finit par jeter son dévolu sur une riche veuve qui en était elle-même à son troisième ou quatrième mari: Julia Steller, d'ascendance germanique. Ils se marièrent à Montréal en 1869.

Aux revenus de son étude, notre notaire avait su ajouter ceux que lui valaient deux demi-sinécures du gouvernement: peu après son remariage, il était déjà « agent des bois de la Couronne », mais un autre emploi du même genre lui fut bientôt offert, qui devait lui attirer surtout des tracasseries. Il s'agissait de la direction d'une maison pour immigrants, située au 151 de la rue Saint-Antoine: les nouveaux débarqués n'y séjournaient en principe que quarante-huit heures, avant d'être aiguillés vers divers points du pays. Belle, prétextant qu'il était « immoral » de loger ensemble hommes et femmes, même mariés, imagina de les grouper dans deux locaux séparés, et, dit-on, c'est au groupe féminin qu'il rendait plus volontiers visite. On était alors en 1872, et plusieurs des immigrants français étaient des rebuts de la Commune, des durs à cuire. Avec son caractère distant et autoritaire, le directeur s'était fait des ennemis. Ils profitèrent de l'occasion pour l'accuser d'entretenir un « harem », — et de bien d'autres choses encore, comme de « sacrer », parce qu'il avait l'habitude de dire: tonnerre! On réussit ainsi à le traîner en cour, où un mari soi-disant trompé, le traita de « loup ravisseur »! Pour mettre fin au scandale, ses amis lui conseillèrent de résigner ses fonctions. Il les écouta, et fit bien.⁶¹

En 1881, il ferma définitivement son étude, dont les dossiers furent versés au bureau du protonotaire.⁶² Libre désormais, il mena pendant une dizaine d'années encore la vie des grands bourgeois de l'époque. Il formait avec sa femme un couple imposant, qu'on voyait aux concerts, aux représentations données par les artistes venus d'Europe. Ils passèrent plus d'une fois l'Atlantique, visitant Paris, la Côte d'Azur... L'hiver, ils se rendaient presque toujours en Floride. C'est à Tampa, en février 1891, que la mort vint surprendre Charles-Emmanuel Belle, lieutenant-colonel de l'armée de Réserve et co-seigneur de Roquetaillade. Il avait soixante-sept ans.⁶³

61. Ce poste plein d'embûches ne lui rapportait que \$400. par an!

62. *Tableau de l'Ordre des Notaires*. . . , p. 81.

63. Mis en une bière métallique, le corps fut expédié à Montréal, et un service funèbre fut chanté à Notre-Dame. La veuve survécut jusqu'en 1904.



Après le beau dillettante de la famille, voici le grand laborieux, qui jouit en son temps d'une considération méritée. C'était Joseph, le frère aîné. A ses débuts, les moyens de fortune de la famille étaient modestes, et il ne connut pas les mêmes gâteries que Charles.⁶⁴ Il faisait sa cléricature chez Me Louis Huguet-Latour, l'un des notaires les plus réputés de la région, quand il rencontra une jeune fille charmante, Rosalie Morin, dont il s'éprit et qu'il épousa le 28 mai 1827, alors qu'il n'avait pas encore dix-neuf ans. Deux ans plus tard, il était admis à la pratique du notariat et commençait une carrière professionnelle qui, pour être relativement brève, devait être fort bien remplie. A sa mort, survenue dans sa soixante-unième année, on estimait à plus de 24,000 le nombre de ses actes principaux, et celui des accessoires à 4.000.

Resté en relations étroites avec la famille de sa mère, les Masson, il devint vite l'homme de confiance de son cousin Joseph et l'avisa utilement, lorsque celui-ci fit l'acquisition de la seigneurie de Terrebonne. A la mort du seigneur, en 1847, le notaire fut l'un de ses exécuteurs testamentaires et devint par la suite le conseiller le plus écouté de sa veuve,⁶⁵ et continua de gérer cette vaste entreprise, aux multiples ramifications,⁶⁶ jusqu'à sa propre mort, en 1869.

La famille Belle possédait de cet aïeul un excellent portrait à l'huile, exécuté en cette année 1847 par un peintre de renom, Créan, qui serait venu spécialement de New-York à cet effet. Le notaire nous est représenté dans la tenue sévère du tabellion classique: habit et cravate noirs, figure allongée et sereine, encadrée de cheveux et d'un mince collier de barbe brun foncé. Ce tableau a été, depuis, offert à la Chambre des notaires.

64. Nous ne savons pas bien quel métier exerça leur père, Jean-Baptiste, qui devait mourir en 1849. Au baptême de Charles, en 1824, il se laisse qualifier d'« aubergiste », ce qui étonne. La famille ignore également où les deux fils firent leurs études secondaires (pas au Collège de Montréal, nous assura naguère Mgr O. Maurault).

65. Celle-ci ne devait mourir qu'en 1883.

66. On sait que c'est seulement en ces derniers temps que se régla définitivement cette importante succession, par une distribution d'un capital entre les nombreux bénéficiaires. Pendant mes années d'enseignement en France, j'eus parmi mes jeunes élèves un descendant des Masson, par les Fabre et les Bossange. Il se nomme Georges Lesourd, a fait la guerre d'Indochine et doit être encore professeur à l'Ecole navale de Cherbourg.

Joseph et Rosalie durent avoir au moins quatre enfants, mais trois seulement atteignirent l'âge adulte ⁶⁷ : Achille naquit en 1837, Ernest — mon grand-père — en 1843, et un dernier fils, Alfred, en 1846. Comme cela se produit souvent dans les familles aisées, dépourvues de soucis matériels, ces enfants furent élevés assez mollement, entre un père si occupé et une mère très douce, parfaite femme d'intérieur.

Etude et domicile se trouvaient du côté sud de la rue Notre-Dame, avec une façade arrière qui donnait sur le fleuve, dont la vue n'était pas obstruée comme aujourd'hui par des silos et autres édifices élevés. On apercevait les navires qui évoluaient, et c'était tout un événement quand on pouvait distinguer le pavillon de France! Au loin, surgissait un vaste bouquet de verdure : l'île Sainte-Hélène.

Le notaire passait pour un homme charitable, liant et d'une conversation charmante. Il remplit plusieurs emplois publics, fut juge de paix, siégea aux sessions de son quartier, et il était du nombre des marguilliers de Notre-Dame qui décidèrent, vers 1854, l'établissement d'un nouveau cimetière, sur le flanc du Mont-Royal. Il fut l'un des premiers à y acquérir une concession, près de l'entrée. C'est là qu'on devait l'inhumer, en septembre 1869, lorsqu'il mourut, entouré de l'estime générale.

Ernest, mon grand-père, avait été reçu notaire en 1865, et assistait son père depuis lors. Il lui succéda en 1869, mais, souffrant apparemment de tuberculose, ne lui survécut que cinq ans et succomba à son tour en octobre 1874. ⁶⁸

Des deux autres fils, Achille devint avocat et Alfred, dentiste; mais ni l'un ni l'autre n'exerça. Ils continuèrent de mener chez leur mère une vie douillette et quelque peu maniaque, avec un vieil épagneul appelé Lustucru. . . Achille mourut célibataire, en 1888, la même année que sa mère. Seul Alfred se maria sur le tard. C'est son petit-fils, le major Eugène Belle, père de cinq enfants dont

67. Ils avaient eu d'abord une fille, Rosalie-Tharsile, qui mourut en 1829, âgée de quelques mois.

68. Il avait épousé, en mai 1867, Marie-Félicité Boutolle, née de parents français en Géorgie. Ils eurent trois filles: Rosalie, Joséphine et Denise, ma mère, ainsi pré-nommée en souvenir de l'ancêtre.

deux fils, qui perpétue aujourd'hui ce nom de *Belle*, sans aucun alias.

★ ★ ★

Après ce défilé de parents disparus — j'allais dire : de fantômes — la pensée se reporte instinctivement vers l'ancêtre, vers ce patriarche qui avait quitté sa terre natale à vingt ans, pour ne jamais plus la revoir, et qui allait laisser dans ce jeune pays — avec une nombreuse postérité, il est vrai — ses propres os.

Si nos ancêtres furent pour la plupart d'humble origine, ils surent du moins se montrer extraordinairement énergiques et laborieux dans leur nouvelle patrie, où ils devaient, d'ailleurs, trouver des compagnes prêtes à les seconder. . . Il n'est pas question, bien entendu, de rougir d'eux; mais, peut-être, lorsque nous célébrons le degré de progrès auquel le Canada atteint de nos jours, ne faisons-nous pas la part assez belle à ces pionniers de notre race.

Armand Yon
